

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE TOULON

2007-2009



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'acse

l'agence nationale pour
la cohésion sociale
et l'égalité des chances



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

SOMMAIRE

SIGNATAIRES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

PREAMBULE

- A) Principes fondamentaux de la Politique de la Ville
- B) Champs d'intervention de la Commune de Toulon
- C) Champs d'intervention de l'Etat (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances)
- D) Champs d'intervention de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- E) Champs d'intervention du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- F) Méthodologie d'élaboration du projet
- G) Phase transitoire

TITRE I PRESENTATION DU CONTEXTE SOCIAL ET URBAIN

Article 1 Constats généraux au niveau communal (Ville, Agglomération)

Article 2 Situation des quartiers prioritaires de Toulon (IRIS)

TITRE II THEMATIQUES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Article 1 Thématiques spécifiques : Objectifs généraux, problématiques et axes d'intervention prioritaires

- 1.1 Prévention de la délinquance et sécurité
- 1.2 Habitat et cadre de vie
- 1.3 Accès à l'emploi et développement économique
- 1.4 Réussite éducative
- 1.5 Santé

Article 2 Thématiques transversales : Objectifs généraux, problématiques et axes d'intervention prioritaires

- 2.1 Participation des habitants
- 2.2 Citoyenneté
- 2.3 Mobilité
- 2.4 Lutte contre les discriminations

TITRE III PLAN D'ACTION PAR QUARTIERS

TITRE IV MODALITES DU PARTENARIAT

Article 1 Gouvernance du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Article 2 Pilotage du projet

- 2.1 Comité de Pilotage
- 2.2 Comité Technique
- 2.3 Equipe opérationnelle
- 2.4 Dispositifs associés
- 2.5 Outils nécessaires à l'ingénierie

TITRE V ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Article 1 Engagements par partenaire

- 1.1 Etat (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances)
- 1.2 Commune de Toulon
- 1.3 Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- 1.4 Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Article 2 Mobilisation des partenaires autour du projet

- 2.1 Conseil Général du Var
- 2.2 Caisse d'Allocations Familiales du Var
- 2.3 O.P.C.H.L.M. Toulon Habitat Méditerranée

Article 3 Bilans et évaluation

Article 4 Durée

TITRE VI CLAUSES FINANCIERES

TITRE VII DISPOSITIONS DIVERSES

Article 1 Evolution du contrat

SIGNATURES

ANNEXES Composition des annexes :

- A) **Plan des quartiers et IRIS de Toulon éligibles au Contrat Urbain de Cohésion Sociale**
- B) **Rappel du calendrier d'élaboration du projet**
- C) **Rappel des documents exploités**
- D) **Diagnostic politique de la ville par quartier**
- E) **Tableaux de bord des indicateurs et ratios significatifs**
- F) **Modèle de lettre de mission**
- G) **Exemples de fiches de postes de l'équipe opérationnelle**

<p style="text-align: center;">SIGNATAIRES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE</p>
--

Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Toulon
2007 / 2009

Entre,

L'Etat,

représenté par le Préfet du Var, Monsieur Pierre DARTOUT, Délégué territorial de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE),

La Ville de Toulon

représentée par son Sénateur - Maire, Monsieur Hubert FALCO, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal n° en date du 26 janvier 2007, ci-après dénommée la Commune,

La Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée,

représentée par son Vice-Président, Monsieur Jean-Louis MASSON, dûment habilité par délibération du Conseil Communautaire n° en date du 9 février 2007, ci-après dénommée la Communauté d'Agglomération,

et,

Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

représenté par son Président, Monsieur Michel VAUZELLE, dûment habilité par délibération du Conseil Régional n° en date du 2007, ci-après dénommée la Région,

PREAMBULE

A) Principes fondamentaux de la Politique de la Ville

Les Contrats de Ville 2000 – 2006 sont arrivés à échéance au 31 Décembre 2006. Un nouveau cadre contractuel de la Politique de la Ville en faveur des quartiers en difficulté a été défini par le Comité Interministériel des Villes et Développement Urbain du 09 Mars 2006.

Ces nouveaux Contrats Urbains de Cohésion Sociale, d'une durée de trois ans (2007-2009), reconductibles (2010 – 2012) sont proposés aux villes et établissements publics de coopération intercommunale compétents en la matière. Ce contrat entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est le cadre de mise en œuvre du Projet de Développement Social et Urbain en faveur des habitants des quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires. La Circulaire du 24 mai 2006 réaffirme certains principes fondateurs de la Politique de la Ville :

- Identification des territoires prioritaires,
- Elaboration de projets à l'échelle pertinente,
- Mobilisation des politiques de droit commun,
- Ingénierie dédiée (équipe opérationnelle).

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Toulon est le document stratégique, élaboré avec les partenaires locaux. Il définit le Projet Urbain et Social que ces derniers s'engagent à mettre en œuvre pour réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement. Il vise à :

- **une meilleure intégration de ces territoires dans le fonctionnement de la Ville et de l'Agglomération,**
- **permettre l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires,**
- **favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants d'une même commune.**

Les différents signataires du Contrat Urbain de cohésion Sociale ont adopté, au sein de leur assemblée délibérante ou de leur direction, un cadre politique qui a guidé l'orientation générale du projet.

B) Champs d'intervention de la Commune de Toulon

La Commune de Toulon avec ce nouveau contrat, réaffirme sa Politique de Développement Sociale et urbaine en faveur des quartiers prioritaires, de leurs habitants, pour lesquels une réponse à la fois globale et de proximité est nécessaire.

C'est donc à dessein que les orientations de la Ville rejoignent celle de ses partenaires à savoir :

- L'habitat et Cadre de Vie

- L'accès à l'emploi et le développement économique
- La réussite éducative
- La Santé
- La Prévention de la Délinquance.

Ces orientations sont complétées de manière transversale par des axes prioritaires à savoir : La Participation des Habitants, la Citoyenneté, la Mobilité et la Lutte contre les discriminations.

Pour la Commune de Toulon, l'ensemble des ces orientations et axes prioritaires sera mis en œuvre sur les quartiers prioritaires y compris dans le Centre Ancien (P.R.U. – Z.F.U.) en renforçant la synergie entre opérations de Rénovation Urbaine et actions de développement social, afin d'utiliser la dynamique créée par la mutation physique du quartier, pour enclencher des processus de dynamique sociale individuelle et collective.

Le programme d'action de Contrat Urbain de Cohésion Sociale doit donc prolonger le mouvement généré par la Rénovation Urbaine, et permettre d'en consolider les effets positifs. (Gestion urbaine de Proximité, programmation d'équipements publics,.....)

La Commune de Toulon s'associe pleinement au Contrat de Territoire Provence Méditerranée, porté par le Conseil Général du Var, sur le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T. Toulon Provence Méditerranée). Le Conseil Général, acteur de solidarité entre les territoires et les individus, souhaite inscrire le Var dans une dynamique de développement durable (Agenda 21). Dans ce cadre, il a défini deux grands axes stratégiques sur le Territoire Provence Méditerranée : le Développement et l'Ouverture (Economie – Université – Formation et Accessibilité du Territoire) et la Proximité et la Solidarité (Habitat – Rénovation Centre Ancien – Social – Santé – Education – Emploi – Environnement – Culture et Sports).

C) Champs d'intervention de l'Etat (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances – ACSE)

Le Comité Interministériel des Villes et Développement Urbain du 9 mars 2006 a permis de définir les cinq champs d'actions prioritaires de l'Etat en faveur des quartiers en difficulté et de leurs habitants :

- **l'habitat et le cadre de vie** : L'Etat veillera à la cohérence des actions mises en œuvre dans le cadre du CUCS avec le programme de rénovation urbaine du centre ancien signé le 18 mai 2006 et les projets à venir sur les quartiers de Sainte Musse et La Beaucaire afin de tirer parti des dynamiques de transformation urbaine pour faire levier sur les autres dimensions du projet urbain de cohésion sociales (éducation, activités économiques, santé, citoyenneté). L'Etat veillera à la mise en œuvre d'une gestion urbaine de proximité de qualité.
- **l'accès à l'emploi et le développement économique** : un des objectifs majeurs est la réduction du chômage des jeunes issus des quartiers en difficulté par un renforcement de l'accompagnement dans leur recherche d'emploi et une mobilisation plus forte des mesures du plan de cohésion sociale. Cette démarche sera dynamisée par la création récente de la ZFU du centre ancien.
- **la réussite éducative** : L'éducation constitue un facteur majeur d'intégration et de lutte contre l'exclusion. La priorité de l'Etat sera la prise en charge et l'accompagnement de

la jeunesse dans son parcours scolaire et extrascolaire (actions culturelle, artistique, sportive...). Le programme de réussite éducative (PRE) validé en 2006, par la mise en place de parcours personnalisés pour les enfants en difficulté et leurs familles viendra soutenir les actions menées dans le cadre du CUCS.

- **la santé** : l'atelier santé ville (ASV) sera le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets de santé visant à améliorer la prévention et de l'accès à la santé dans les quartiers en difficulté. L'Etat s'engage également à apporter son concours aux structures en charge de l'accueil de jour dès lors qu'elles mènent des actions de prévention santé ou de socialisation.
- **la citoyenneté et la prévention de la délinquance** : les actions mises en œuvre devront renforcer sur les territoires prioritaires les actions du contrat local de sécurité (CLS). De plus, la politique de prévention de la délinquance et sécurité doit permettre de développer l'accès au droit des citoyens, mettre en œuvre des actions d'information auprès de la population.

Ces thématiques prioritaires seront confortées par des actions transversales en faveur de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité des chances.

D) Champs d'intervention de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

La Communauté d'Agglomération T.P.M. mène, à travers sa compétence obligatoire en matière de Politique de la ville, une politique de solidarité, d'aide à l'insertion et au retour à l'emploi, à l'échelle intercommunale, en guise de plus-value apportée aux communes de l'agglomération, autour de dispositifs communautaires nouveaux, et complémentaires des outils existants et d'un soutien financier à de nombreuses structures dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, de l'accès aux nouvelles technologies, de la mobilité, de l'habitat, etc.

Dans le domaine de l'emploi, T.P.M. est porteur du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), qui s'adresse aux publics éloignés de l'emploi. De plus, T.P.M., à travers sa Cellule Grands Travaux et Marchés Publics, travaille à réserver une part des emplois créés, dans le cadre de la commande publique sur l'agglomération, aux personnes en difficulté.

La Communauté d'Agglomération est impliquée, en outre, dans les domaines de l'habitat (Programme Local de l'Habitat, participation aux différents Programmes de Renouvellement Urbain dans le cadre de l'ANRU) et, depuis 2005, s'implique sur le volet prévention de la délinquance, sur certains quartiers sensibles de l'agglomération.

Les Bureaux Communautaires des 10 et 24 juillet 2006 ont défini l'implication de T.P.M. au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale selon 3 champs d'intervention prioritaires :

- L'emploi et l'insertion, au travers du PLIE, du projet de Maison de l'Emploi, de la Cellule Grands Travaux et Marchés Publics, des espaces publics numériques,
- L'habitat, au travers du Programme Local de l'Habitat,
- La prévention de la délinquance.

E) Champs d'intervention du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

L'intervention régionale :

Plus que jamais, au moment où se développent des politiques d'excellence, de compétitivité et d'attractivité, la question essentielle pour la Région P.A.C.A. est d'intégrer et d'impliquer l'ensemble de la population afin que ce développement soit plus juste et plus solidaire.

Dans ce cadre, le Conseil Régional, confortant sa position du 30 juin 2006 lors de l'adoption du Projet Régional Stratégique, a validé le 10 novembre 2006 ses grandes orientations en matière de politique de la ville, et plus particulièrement sa volonté de contractualiser avec les villes et les agglomérations sur les priorités régionales intégrant les projets CUCS et ANRU, volet solidarité et habitat de futurs programmes urbains de solidarité.

« En termes opératoires, la Région initie un programme régional de solidarité contractualisé avec les agglomérations, les projets ANRU et des CUCS étant un des volets éventuels de ces conventions. La Région contractualise sur la base d'un projet global qui comprend un axe ingénierie de projets d'agglomération, un axe habitat, un axe foncier, un axe gestion urbaine et sociale et un axe qualification des populations et des associations au développement socio urbain. Une animation – évaluation globale du programme est mise en place en s'appuyant sur le Centre de Ressources régional de la Politique de la ville (CRPV) ».

La Région conditionne par ailleurs son intervention au titre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, par :

- une implication de l'agglomération en tant que signataire, intégrant une déclinaison territoriale de ses compétences, et mettant en perspective les futurs contrat d'agglomération et programme régional de solidarité dont le CUCS constitue un des volets de cohésion urbaine et sociale;
- la recherche d'implication forte des autres partenaires aux CUCS,
- la possibilité pour la Région d'intervenir au-delà ou en deçà des territoires proposés suite à sa propre analyse, issue des propositions de la ville et de l'Etat ;
- la possibilité pour la Région d'intégrer ces choix thématiques : ceux relevant des compétences de la Région, ceux allant dans le sens d'une proximité indispensable et devant permettre la structuration d'un projet des services publics décliné entre les différentes échelles territoriales, et entre le secteur associatif et les services publics, ceux permettant une intervention structurante à long terme (politiques urbaines, du logement et de l'habitat, de l'emploi et du développement local, des transports, du développement durable, etc.) ;
- l'affinage des critères financiers :
 - cofinancement non systématique, en particulier dès lors qu'il s'agira de projets relevant du droit commun,
 - orientation des financements autour des questions d'agglomération et agissant davantage sur les processus de l'exclusion sociale et urbaine,
 - mobilisation des compétences de la Région et valorisation des financements de droit commun sur les territoires prioritaires régionaux.

F) Méthodologie d'élaboration du projet

L'élaboration du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville de Toulon est le fruit d'un travail partenarial mené entre les mois septembre et de novembre 2006 sur :

- les 5 thématiques du CUCS :
 - Prévention / Sécurité
 - Education
 - Habitat et cadre de vie
 - Santé
 - Emploi / Economie
- et 4 thématiques transversales :
 - Participation des habitants
 - Citoyenneté
 - Mobilité
 - Lutte contre les discriminations

Ce travail s'est appuyé sur :

- a) L'exploitation de l'ensemble des diagnostics disponibles,
- b) L'organisation de plusieurs temps de rencontres :
 - Réunion à 5 reprises des partenaires de la ville :
 - Partenaires mobilisés :
 - Préfecture : cabinet du Préfet et service « Politique de la Ville »
 - Services de l'Etat : DDTEFP, DDE, DDASS, Inspection d'Académie, Police Nationale, Justice, DDJS
 - Collectivités territoriales : Conseil Général (service Habitat et Lieux de Vie) et Conseil Régional
 - Etablissements publics : CAF du Var et TPM
 - Objectif :
 - Etablir un diagnostic partagé de la situation de la commune et de ses quartiers prioritaires (recherche et recueil d'indicateurs pertinents, établissement de constats sur les différents quartiers éligibles au CUCS)
 - Dégager des axes d'intervention prioritaires pour chacune des thématiques du CUCS
 - Elaborer le mode de gouvernance du CUCS
 - Valider le budget prévisionnel du CUCS
 - Réunion à 3 reprises des élus en charge de délégations intéressées par le futur CUCS :
 - Délégations municipales mobilisées
 - Délégation Sécurité
 - Délégation Urbanisme et Habitat
 - Délégation Logement
 - Délégation Solidarité, Famille, Vie des Quartiers
 - Délégation Développement Economique
 - Délégation Education
 - Délégation Jeunesse
 - Délégation Culture et Animations
 - Délégation Sports et Loisirs
 - Délégation Sport et Loisirs
 - Délégation Centre Ancien

- Objectif :
 - Recenser les actions menées par les différentes délégations municipales (au titre du droit commun) au sein des quartiers prioritaires
- Réunion des Directeurs de différents services municipaux et partenaires privilégiés :
 - Directions mobilisées :
 - Les Directions municipales Jeunesse, Sport, Education, Culture, Sécurité
 - Le Directeur Général Adjoint Vie de la Cité
 - Le Centre Communal d'Action Sociale
 - Le Coordonnateur CEL / PEL
 - Le Directeur du PRU
 - Le Directeur de Toulon Habitat Méditerranée
 - La Mission Locale des Jeunes Toulonnais
 - Objectif : recueillir les points de vue de chacun afin de travailler le diagnostic établi et les axes prioritaires proposés

G) Phase transitoire

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale entre en vigueur dès le 1^{er} Janvier 2007, pour une période de trois ans (2007 – 2009). Il pourra être reconduit une fois sur la base de l'évaluation qui sera réalisée à l'issue de la première période.

Le premier semestre 2007 constitue une **période transitoire**.

Un unique appel à projet auprès des opérateurs sera lancé dès fin janvier.

Une première programmation sera examinée en Comité de Pilotage fin avril, et un engagement financier fin juin, pour tous les projets annuels pouvant être directement opérationnels sur les quartiers, afin d'assurer la continuité des actions auprès de la population.

Toutefois, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale ayant pour ambition, d'une part, de proposer une programmation de projets pluriannuels, et d'autre part, d'afficher de nouveaux axes prioritaires, certains projets seront examinés lors d'une deuxième programmation au cours de l'année 2007.

Il s'agit du temps nécessaire au travail en partenariat pour étudier ces dossiers.

TITRE I

PRESENTATION DU CONTEXTE SOCIAL ET URBAIN

Article 1 - Constats généraux au niveau communal (Ville, Agglomération)

Toulon est une ville largement marquée par son histoire. Du X au XV^{ème} siècle, Toulon est reconstruite après chaque invasion, elle est ensuite victime de la peste et connaît des nouvelles razzias sarrasines au XVII^{ème} siècle. Livrée aux Anglais au XVIII^{ème} siècle, elle sera également le cadre du sabordage de la flotte au cours de la seconde guerre mondiale. Marquée par son destin, terre d'asile et ville cosmopolite, Toulon sort du XX^{ème} siècle après avoir subi les destructions massives de la guerre, une reconstruction hâtive, un urbanisme non maîtrisé. Elle doit, aujourd'hui, retrouver son unité et son identité pour assumer sa vocation de ville centre à l'échelle de l'agglomération. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'évolution de la ville, sa croissance économique et démographique, ont été directement conditionnées par l'évolution de son port. Le développement urbain, qui s'est inscrit dans le prolongement de l'espace portuaire, à l'intérieur des fortifications successives, constitue à la fois le témoin et le symbole de ce lien organique.

Toulon, onzième ville de France (165 000 habitants), se situe, aujourd'hui, au sein d'une aire urbaine de plus de 500 000 habitants. Situé sur l'arc méditerranéen, la cité a vocation à assumer une fonction touristique et portuaire prédominante, ainsi qu'un rayonnement entre les métropoles de Nice et de Marseille.

L'émergence en décembre 2001 de la Communauté d'Agglomération (**Toulon Provence Méditerranée**), a conduit les onze communes membres à repenser leur politique territoriale dans un souci d'approche globale des problématiques à traiter et de cohérence des objectifs.

Elle représente à elle seule plus de 400 000 habitants, soit 43 % de la population du Var sur 6% de sa superficie.

Elle est le troisième pôle de la façade méditerranéenne française, s'étendant le long de la bande littorale, des limites des Bouches du Rhône au Lavandou. Elle présente à ce titre d'importantes richesses environnementales, qui sont le support d'opportunités de développement économique à travers les activités maritimes et le tourisme.

Les reliefs du sud du massif de la Sainte Baume, du massif des Maures, la présence de nombreux sites remarquables et de zones protégées, contraignent fortement l'urbanisation, accroissent la pression foncière et constituent des obstacles aux communications.

La structure urbaine est multipolaire et l'aire urbaine se caractérise par une extension rapide des villes de taille moyenne et des zones périphériques. La croissance démographique s'est traduite par un mouvement d'étalement de l'agglomération. Le tissu urbain ancien est dense et garde une importante fonction sociale et d'échanges.

L'agglomération Toulon Provence Méditerranée concentre ainsi une forte part de populations à revenus modestes, les populations les moins aisées restant principalement concentrées au centre de Toulon Provence Méditerranée, dans les principaux pôles urbains.

La fermeture des chantiers navals (Normed) de la Seyne sur Mer, en 1986, la restructuration des activités de l'arsenal de Toulon et plus généralement des activités de la Défense (La Seyne, Toulon, Hyères, Cuers) ont profondément marqué l'aire toulonnaise : les

licenciements, les conséquences sociales et économiques (notamment sur le tissu des entreprises sous-traitantes), dans un contexte de déficience de l'action publique, ont longtemps pesé sur le développement local, avec un taux de chômage élevé.

Une réponse adéquate restait alors nécessaire au niveau économique, puisque au-delà de ses nombreux atouts, Toulon Provence Méditerranée avait encore, en 1999 (Données INSEE), 19,5 % de taux de chômage, un taux supérieur de deux points à la moyenne régionale.

Toulon Provence Méditerranée enregistre encore aujourd'hui des niveaux de précarité supérieurs à ceux de la moyenne départementale.

Au sein de Toulon Provence Méditerranée, les principales communes, qui abondent cette tendance défavorable, sont Toulon, dont l'ensemble des indicateurs sont égaux ou supérieurs à la moyenne de Toulon Provence Méditerranée, la Seyne sur Mer, dont les niveaux sont fortement élevés et, dans une moindre mesure, la Garde.

La création de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée a permis notamment la mise en révision du Plan de Déplacements Urbains (élargi aux onze communes de l'agglomération), la création d'un Syndicat Mixte pour la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale et l'approbation en décembre 2004 d'un Programme Local de l'Habitat, la mise en oeuvre en 2004 du Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.).

Les communes de l'aire toulonnaise ont signé en mai 2005 l'acte de candidature au statut de métropole et ont élaboré un projet de Contrat Métropolitain.

De plus, Toulon Provence Méditerranée a répondu à l'appel du Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire et a été retenu comme pôle de compétitivité de niveau mondial dans le domaine de la mer : sécurité, pénétration sous la mer, systèmes navals complexes (autour de DCN), environnement.

Le Contrat Métropolitain pourrait être signé prochainement et permettrait la création de nombreux emplois dans le domaine du co-développement avec la Direction des Constructions Navales.

De plus, d'importants chantiers ont été lancés : le 2nd tube de la traversée souterraine de Toulon, la construction de l'hôpital d'agglomération à Sainte Musse, etc.

La Ville de Toulon, pour sa part, a défini dans le cadre du projet d'agglomération et du Contrat métropolitain, son projet de développement du centre ville sur la base d'une étude de programmation réalisée par le bureau d'études « Partenaires Développement », afin de s'engager dans la diversification des activités économiques, de tirer profit des flux touristiques de la région et de développer l'activité commerciale au niveau de celui d'une aire urbaine.

Plusieurs autres études ont également été menées, principalement liées au passage du Transport en Commun en Site Propre sur les quartiers du Centre Ancien, du Pont du Las, de Saint Jean du Var, du Pont Neuf / Escaillon, de la Beaucaire et de Sainte Musse.

Certains de ces quartiers sont des Z. U. S. ou Z. R. U. et deux d'entre eux font l'objet d'une contractualisation avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine :

- le Centre Ancien, pour lequel un Programme de Rénovation Urbaine a été signé le 18 mai 2006,
- Sainte Musse, pour lequel un Programme de Rénovation Urbaine est en cours d'élaboration.

De plus, une étude urbaine et sociale a été menée dans ce cadre en 2006 sur le quartier de La Beaucaire.

Ces études viennent alimenter et construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

Les principales données sociales et urbaines (issues de l'I.N.S.E.E.) dans le domaine de la démographie, de l'emploi et du logement notamment, montraient la situation difficile qui nécessitait la mise en œuvre d'un projet d'agglomération et d'un projet de ville centre.

Données INSEE recensement de la population 1999

Données	Population Totale	Population Hommes	Population femmes	Pop. 0 à 19 ans	Pop. 20 à 39 ans	Pop. 40 à 59 ans	Pop. 60 à 74 ans	Pop. 75 ans ou plus	Pop. de 3 à 24 ans	Pop. de 3 à 24 ans scolarisée
TOULON	160 712	46,70 %	53,30 %	21,80 %	25,90 %	24,60 %	15,80 %	11,90 %	39 880	80,50 %
TPM	392 237	47,40 %	52,60 %	22,40 %	25,60 %	25,50 %	16,10 %	10,40 %	99 811	82,00 %
CG 83	898 001	48,20 %	51,80 %	22,80 %	24,40 %	26,20 %	16,80 %	9,80 %	227 113	82,20 %
REGION PACA	4 506 253	47,90 %	52,10 %	23,20 %	26,30 %	26,30 %	15,00 %	9,20 %	1 195 912	83,50 %
France Métropolitaine	58 520 688	48,60 %	51,40 %	24,60 %	28,10 %	26,00 %	13,60 %	7,70 %	16 537 608	84,00 %

Données	Ensemble logements	Logements individuels	Logements dans immeuble collectif	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements occasionnels	Logements vacants	Nombre d'immeuble HLM	Nbre de logements HLM	% logements HLM / ensemble des logements
TOULON	86 447 (87326 estimation 2004-2005 INSEE)	21,30 %	78,70 %	85,40 % (89,50 %)	2,50 %	0,80 %	11,30 %	739	10776	12,50 %
TPM	215 644	/	/	79,60 %	12,00 %	0,60 %	7,80 %	1749	23625	11,00 %
CG 83	574 510	47,40 %	52,60 %	66,00 %	26,90 %	0,60 %	6,50 %	3112	35365	6,20 %
REGION PACA	2 521 655 (2654000)	41,10 %	58,90 %	75,20 % (76,50 %)	16,50 %	0,70 %	7,60 %	20727	241760	9,60 %
France Métropolitaine	28 702 012 (30493000)	56,80 %	43,20 %	83,00 % (84,00 %)	9,20 %	0,90 %	6,90 %	296246	3703096	12,90 %

Données	Population active totale	Ayant un emploi	Chômeurs	Chômeurs 15-24 ans	Chômeurs hommes	Chômeurs femmes
TOULON	64 579	78,10 %	21,50 %	38,20 %	19,60 %	23,60 %
TPM	159 651	80,20 %	19,50 %	36,00 %	17,40 %	22,00 %
CG 83	367 258	81,40 %	18,20 %	32,50 %	15,50 %	21,60 %
REGION PACA	1 928 045	82,40 %	17,30 %	30,50 %	15,10 %	20,00 %
France Métropolitaine	26 542 481	86,90 %	12,80 %	25,60 %	11,00 %	15,00 %

Cette situation difficile est surtout prégnante dans certains quartiers d'habitat ancien dégradé ou d'habitat plus récent, type « grands ensembles ». Ces neuf quartiers ou secteurs géographiques de la commune : Centre Ancien, Saint Jean du Var, Pontcarral, Escaillon, la Beaucaire, Mon Paradis, Sainte Musse, la Closerie, le Grand Jonquet, la Florane, étaient intégrés au Contrat de Ville 2000-2006.

Les principales actions qui ont été développées dans ces quartiers sont :

Sur l'Ouest :

La mise en place d'un travail de développement social, s'appuyant sur les acteurs associatifs, a permis :

- A Pontcarral :

Une étude urbaine et sociale, la création d'antennes Mission Locale et Ligue Varoise de Prévention, la restructuration des espaces extérieurs de la cité, le soutien aux associations et l'initiation d'actions de loisirs adolescents. En cours : le réaménagement du Stade Saurin et l'aménagement de locaux associatifs ;

- A La Beaucaire :

La création de l'Espace Beaucaire, en réseau avec les associations, l'aménagement de locaux pour la Mission Locale, CESAME et le Bailleur social, le soutien aux associations et le développement du lien social entre les habitants, la réalisation d'un diagnostic social et urbain. En cours : l'aménagement du commissariat de police ;

- A Mon Paradis :

L'opération démolition / reconstruction 1% Renouvellement urbain sera terminée au 3^{ème} trimestre 2007. Les familles ont été accompagnées par une MOUS logement et pour les plus en difficulté par le Collectif Hébergement Varois ; création d'un jardin familial au coeur de la cité et déménagement des associations du quartier sur La Florane ;

- A La Florane :

L'aménagement de locaux pour accueillir les associations : leur implantation a permis un mélange des populations et de recréer du lien social entre les habitants ; requalification des espaces extérieurs de la cité ;

- Au grand Jonquet (Jonquet – Guynemer – Baume) :

L'aménagement de locaux associatifs au Jonquet et à La Baume. En cours : aménagement des espaces extérieurs (Jonquet, Baume) prévu au 1^{er} semestre 2007 ;

- Sur le Secteur Ouest :

La création d'un Centre Social au dernier trimestre 2006.

Sur le Centre :

La mise en place d'un travail d'ingénierie et de soutien à la vie associative a permis :

- Au centre ville :

Un travail d'ingénierie en complémentarité avec l'équipe ANRU pour la préparation d'études personnes âgées et santé, un soutien permanent au secteur associatif, la requalification urbaine des places Victor Hugo, Poissonnerie et à l'Huile, Liberté, Rues Racine, Molière, Corneille, Lorgues, Cours Lendrin, Avenue de la République, la restructuration de locaux associatifs (Ensemblier GRAVIR) ;

- A Saint Jean du Var :

Une étude d'aménagement urbain, la restructuration de locaux associatifs (Var Azur Linge) ;

- Sur le Secteur Centre :

La création d'un Centre Social au dernier trimestre 2006.

Sur l'Est :

La mise en place d'un travail d'aménagement urbain et de soutien à la vie associative a permis :

- A la Closerie :

Un accompagnement de l'action associative qui tisse les liens entre les habitants

- A Sainte Musse :

Une étude urbaine et sociale puis une étude de programmation architecturale d'équipements publics et infrastructures, l'élaboration du projet ANRU, la requalification du COSEC, l'aide à la création du Centre Social, d'un restaurant associatif d'insertion et le soutien constant aux acteurs de terrain, la signature d'une convention de Gestion Urbaine de Proximité avec requalification des halls d'entrée de l'ensemble des groupes, l'ouverture d'une antenne de THM, la requalification d'une aire de jeux à La Poncette et la mise en place d'une équipe de gestion / médiation. En cours : création d'une Maison des Services Publics, de bassins de rétention, création d'un parc paysager, d'un pôle jeunesse (Maison Verlaque), requalification de voiries (TPM).

De manière transversale :

- Etude du PLIE intercommunal,
- Diagnostic des Contrat Educatif Local / Contrat Temps Libre,
- Diagnostic du Contrat Local de Sécurité

L'ensemble de ce travail représente en terme d'actions la mobilisation d'environ 90 porteurs de projets et la réalisation de près de 110 actions par an sur les 9 quartiers prioritaires du Contrat de Ville pour la période 2000-2006.

Pour les trois ans à venir, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale reprend en considération ces 3 secteurs au sein desquels sont identifiés 10 quartiers prioritaires : Centre ancien, Sainte Musse, le Grand Jonquet (Jonquet-Baume-Guynemer), la Beaucaire, Pontcarral, la Closerie, la Florane, Mon Paradis, Saint Jean du Var, Rodeilhac H.L.M..

L'ensemble de ces quartiers représente 30 000 habitants, soit 20 % de la population totale de la commune.

Article 2 - Situation des quartiers prioritaires de Toulon (IRIS)

Les tableaux ci-après présentent par quartier les données socio démographiques de la population des 10 quartiers prioritaires retenus au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

- la répartition de la population par âge,
- la composition des ménages,
- les données relatives aux prestations sociales et à la précarité.

Ces données sont complétées en annexe (cf. Annexe D) par l'ensemble des données thématiques par quartier, notamment relatives à l'emploi et à la réussite éducative.

LA BEUCAIRE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA BEUCAIRE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		4 260		INSEE	1999		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7711						
		Nombre de 5-9 ans		8999						
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9140	21,80%					33,50%
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin								
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9214		356				
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin								
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		8858	5,51%	280				6,60%
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin								
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		72311	44,99%	1866				43,80%
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin								
	Nombre de plus de 60 ans		44517	27,70%	1 464	21,30%				
	Ménages	Nombre total de familles		43 232		1 168				
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919	9,07%	216				18,49%
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192	14,32%	392	33,56%				
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangères			2326	3,90%	112	9,60%				
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505			28,10%	CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE			87	25,50%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044					CAF Var	2005	Annuelle
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				50,30%	CAF Var	2005	Annuelle
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657					CAF Var	2005	Annuelle
		Part des allocataires bénéficiaires de minimas sociaux (RMI, API, AAH)					50,30%	CNAF	2004	Annuelle
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					54,80%	CNAF	2004	Annuelle
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487				67,10%	CAF Var	2005	Annuelle
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425					CAF Var	2005	Annuelle		

LA FLORANE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA FLORANE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		2 425		INSEE	1999		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7 711						
		Nombre de 5-9 ans		8 999						
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9 140	21,80%	586				24,20%
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin								
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9 214		178				7,30%
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin								
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		7 231		148				6,10%
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin								
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		4 457		1 078				44,40%
	Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin		43 232							
	Nombre de plus de 60 ans		3 919		435	17,90%				
	Ménages	Nombre total de familles		6 192						
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919	3,90%					
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192							
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère			2 326	3,90%						
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6 505			16,40%	CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12 044				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3 657				CAF Var	2005	Annuelle	
		Par des allocataires bénéficiaires des minima sociaux (RMI, API, AAH)				27,70%	CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations				29,00%	CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13 487			46,10%	CAF Var	2005	Annuelle	
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3 425				CAF Var	2005	Annuelle			

MON PARADIS

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		MON PARADIS		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		895	49,30%	INSEE	1999		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7711						
		Nombre de 5-9 ans		8999						
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9140	21,80%	253				28,30%
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin								
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9214		105				11,70%
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin								
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		8858	5,51%	64				7,20%
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin								
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		72311	44,99%	385				43,00%
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin								
	Nombre de plus de 60 ans		44517	27,70%	98	9,90%				
	Ménages	Nombre total de familles		43 232						
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919						
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192							
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère			2326	3,90%						
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657				CAF Var	2005	Annuelle	
		Par des allocataires bénéficiaires des minimas sociaux (RMI, API, AAH)					CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487				CAF Var	2005	Annuelle	
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425				CAF Var	2005	Annuelle			

PONTCARRAL

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Pontcarral Pont Neuf		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		2 444	1,52%	INSEE	1999		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7711	4,80%	31,30%				
		Nombre de 5-9 ans		8999	5,60%					
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9140	5,69%					
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin								
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9214	5,73%					
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin								
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		8858	5,51%					
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin								
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		72311	44,99%					
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin								
	Nombre de plus de 60 ans		44517	27,70%		17,10%				
	Ménages	Nombre total de familles		43 232						
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919						
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192							
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est d'origine étrangère			2326	3,90%						
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE								
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657				CAF Var	2005	Annuelle	
		Part des allocataires de minimas sociaux (RMI, API, AAH)								
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations								
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487				CAF Var	2005	Annuelle	
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425				CAF Var	2005	Annuelle			

RODEILHAC

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Rodeilhac		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712				INSEE	1999	
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans	7711	9140	21,82%				
		Nombre de 5-9 ans	8999						
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin	9214						
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin							
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin	8858	5,51%					
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin							
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin	72311	44,99%					
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin							
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin	44517	27,70%					
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin							
	Nombre de plus de 60 ans								
	Ménages	Nombre total de familles	43 232						
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)	3 919						
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans		6 192							
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère		2326	3,90%						
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505			CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE				INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044			CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874			CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657			CAF Var	2005	Annuelle	
		Part des allocataires de minimas sociaux (RMI, API, AAH)				CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations				CNAF	2004		
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487			CAF Var	2005	Annuelle	
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425			CAF Var	2005	Annuelle			

LE GRAND JONQUET

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		JONCQUET BAUME GUYNEMER		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION		
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		3 753	2,34%	INSEE	1999	9 ans		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans	7711							30,00%	
		Nombre de 5-9 ans	8999								
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin	9140	21,80%							
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin									
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin	9214			260					
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin									
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin	8858	5,51%		243					7,30%
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin									
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin	72311	44,99%		1548					46,70%
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin									
	Nombre de plus de 60 ans	44517	27,70%		528	15,90%					
	Ménages	Nombre total de familles	43 232			896					
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)	3 919			172				19,20%	
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans		6 192			132	14,73%					
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère		2326	3,90%		120	13,39%					
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505			29,90%	CAF Var	2005	Annuelle		
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE			44	29,50%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044				CAF Var	2005	Annuelle		
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	2005	Annuelle		
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657				CAF Var	2005	Annuelle		
		Par des allocataires bénéficiaires des minimas sociaux (RMI, API, AAH)					48,80%	CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					49,50%	CNAF	2004	Annuelle	
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487					CAF Var	2005	Annuelle	
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425					CAF Var	2005	Annuelle			

CENTRE ANCIEN

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		CENTRE ANCIEN		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION				
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		6 879	4,28%	INSEE	1999					
	Répartition de la population par âge		Nombre de 0-4 ans	7 711	21,82%					20,40%			
			Nombre de 5-9 ans	8 999									
			Nombre de 10-14 ans de sexe masculin	9 140									
			Nombre de 10-14 ans de sexe féminin										
			Nombre de 15-19 ans de sexe masculin	9 214									
			Nombre de 15-19 ans de sexe féminin										
			Nombre de 20-24 ans de sexe masculin	8 858							5,51%	830	12,10%
			Nombre de 20-24 ans de sexe féminin										
			Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin	72 311							44,99%	3 185	45,00%
			Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin										
		Nombre de plus de 60 ans	44 517	27,70%	1 464	21,30%							
	Ménages		Nombre total de familles	43 232		1 188							
			Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)	3 919		232				19,53%			
		Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans	6 192		296	24,92%							
		Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère	2326	3,90%	280	23,60%							
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6 505			28,00%	CAF Var	2005	Annuelle				
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE			328	32,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle				
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12 044				CAF Var	2005	Annuelle				
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	2005	Annuelle				
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3 657				CAF Var	2005	Annuelle				
		Part des allocataires de minimas sociaux (RMI, API, AAH)					42,00%	CNAF	2004	Annuelle			
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					47,80%	CNAF	2004	Annuelle			
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13 487					CAF Var	2005	Annuelle			
		Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3 425					CAF Var	2005	Annuelle			

SAINT JEAN DU VAR

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		St JEAN DU VAR		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		8 127		INSEE	1999		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7711						
		Nombre de 5-9 ans		8999						
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9140	21,80%	1191				14,70%
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin								
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9214		451				5,50%
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin								
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		8858	5,51%	501				6,20%
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin								
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		72311	44,99%	30607				44,30%
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin								
	Nombre de plus de 60 ans		44517	27,70%	2 377	29,30%				
	Ménages	Nombre total de familles		43 232						
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919						
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192							
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère			2326	3,90%						
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505			21,20%	CAF Var	2005	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE						INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044					CAF Var	2005	Annuelle
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874					CAF Var	2005	Annuelle
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657					CAF Var	2005	Annuelle
		Par des allocataires bénéficiaires des minimas sociaux (RMI, API, AAH)					34,30%	CNAF	2004	Annuelle
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					36,30%	CNAF	2004	
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487				40,40%	CAF Var	2005	Annuelle
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425					CAF Var	2005	Annuelle		

LA CLOSERIE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA CLOSERIE		SOURCE	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		443		INSEE 99		
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7 711					
		Nombre de 5-9 ans		8 999					
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9 140	21,80%	86			19,40%
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin							
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9 214		32			7,20%
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin							
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		8 858	5,51%	30			6,80%
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin							
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		72 311	44,99%	202			45,60%
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin							
	Nombre de plus de 60 ans		44 517	27,70%	93	21,00%			
	Ménages	Nombre total de familles		43 232					
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919					
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192						
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère			2 326	3,90%					
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6 505			24,80%	CAF Var	Annuelle	
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE					INSEE ANPE	Annuelle	
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12 044				CAF Var	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	Annuelle	
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3 657				CAF Var	Annuelle	
		Par des allocataires bénéficiaires des minimas sociaux (RMI, API, AAH)					43,30%	CNAF	Annuelle
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					46,80%	CNAF	Annuelle
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13 487				63,30%	CAF Var	Annuelle
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3 425					CAF Var	Annuelle		

SAINTE MUSSE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		STE MUSSE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION			
Profil socio-démographique de la population	Population totale	Population totale	160 712		4 602	2,86%	INSEE	1999				
	Répartition de la population par âge	Nombre de 0-4 ans		7711	21,80%					32,30%		
		Nombre de 5-9 ans		8999								
		Nombre de 10-14 ans de sexe masculin		9140								
		Nombre de 10-14 ans de sexe féminin										
		Nombre de 15-19 ans de sexe masculin		9214								
		Nombre de 15-19 ans de sexe féminin										
		Nombre de 20-24 ans de sexe masculin		8858							5,50%	279
		Nombre de 20-24 ans de sexe féminin										
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe masculin		72311							20,40%	850
		Nombre de 25 à 59 ans de sexe féminin										
	Nombre de plus de 60 ans		44 517	27,70%	739	17,60%						
	Ménages	Nombre total de familles		43 232		1 084						
		Nombre de familles nombreuses (familles > 2 enfants)		3 919		204						
Nombre de familles monoparentales avec enfants de 0 à 24 ans			6 192		176							
Nombre de familles avec enfants de 0 à 24 ans dont la personne de référence est étrangère			2326	3,90%	128							
Précarité	Prestations sociales	Nombre d'allocataires du RMI	6505			21,80%	CAF Var	2005	Annuelle			
		Nombre d'allocataires du RMI inscrits à l'ANPE			42		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle			
		Nombre de personnes couvertes par le RMI	12044				CAF Var	2005	Annuelle			
		Nombre de bénéficiaires de l'API	874				CAF Var	2005	Annuelle			
		Nombre de bénéficiaires de l'AAH	3657				CAF Var	2005	Annuelle			
		Part des allocataires bénéficiaires de minimas sociaux (RMI, API, AAH)					38,90%	CNAF	2004	Annuelle		
		Nombre d'allocataires dont au moins 50 % des revenus est constitué de prestations					40,90%	CNAF	2004			
		Nombre d'allocataires à bas revenu	13487					CAF Var	2005	Annuelle		
Nombre d'allocataires à bas revenu ayant 2 enfants ou plus à charge	3425					CAF Var	2005	Annuelle				

TITRE II

THEMATIQUES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Article 1 - Thématiques spécifiques

1.1 - Prévention de la délinquance et sécurité

A) Objectifs généraux

Le CUCS devra comporter un « volet prévention de la délinquance et citoyenneté ». En référence aux orientations du CIV du 9 mars 2006 et aux priorités d'action définies le 24 mai 2006 par le CIPD (comité interministériel de prévention de la délinquance) et par la future loi relative à la prévention de la délinquance, cette démarche a pour objectif d'améliorer durablement la sécurité dans tous domaines de la vie quotidienne et de renforcer la responsabilité civique.

Ce volet engagé dans la politique de la ville vient en complément indispensable en matière de sécurité publique notamment par sa déclinaison à l'échelle des quartiers prioritaires.

La « Prévention de la délinquance et sécurité » renforce sur les territoires prioritaires les actions du CLS et participe au CLSPD, instance « unique » au sein de laquelle doit s'organiser le partenariat entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs qui contribuent à la prévention de la délinquance et de la lutte contre l'insécurité. La prévention de la délinquance et sécurité repose sur 3 niveaux qui renvoient à des formes d'interventions différentes :

La prévention primaire : Ensemble d'actions spécifiques à forte valeur préventive dont la finalité est : « influencer durablement sur les mentalités, les agissements ou l'environnement de vie de tout un chacun de façon à inciter au respect et à un comportement responsable ». Actions sociales, socioculturelles et éducatives ;

La prévention secondaire : Ensemble d'actions spécifiques tournées vers des publics repérés dont les difficultés sociales, éducatives ou personnelles font courir le risque d'un glissement vers la délinquance ;

La prévention tertiaire : Ensemble d'actions de réadaptation sociale ou de rééducation visant à éviter à nouveau le passage à l'acte ou une inscription durable dans la délinquance des personnes déjà mises en cause.

De plus, la politique de prévention de la délinquance et sécurité doit développer l'accès au droit des citoyens, mettre en œuvre des actions d'information auprès de la population et organiser des rencontres, des échanges entre les habitants, les associations et les services de Police, de Justice et autres institutions spécialisées afin de lutter contre le sentiment d'insécurité.

B) Problématiques

En matière de délinquance, dans la ville de TOULON on note une augmentation régulière des atteintes à la personne.

Une forte représentation du nombre de victimes de sexe féminin et une délinquance des mineurs contenue mais qui présente des évolutions en dent de scie ce qui impose la vigilance et des efforts de prévention.

En matière de tranquillité publique, le sentiment d'insécurité dans les quartiers prioritaires est entretenu par 3 facteurs principaux :

- Structurel : L'enclavement de certains groupes d'habitat social et un phénomène de repli identitaire ;
- Environnemental : Un déficit d'entretien des espaces aux abords des cités ;
- Social : Une présence persistante de jeunes désœuvrés et un phénomène d'errance sur la voie publique ou en pied de tour.

C) Axes d'intervention prioritaires

Compte tenu des priorités nationales fixées par la circulaire interministérielle sur les CLS et en fonction du contexte local, le volet « prévention de la délinquance – citoyenneté » des CUCS pourra comporter des actions concertées entre les acteurs de l'Etat, des collectivités locales et d'autres partenaires locaux.

Ces actions devront d'abord mobiliser les financements de droit commun des partenaires.

- Conforter les actions qui permettent de rapprocher les jeunes et les institutions :
 - Prévention précoce et prévention de la délinquance juvénile, en liaison avec les familles et les acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation ;
- Renforcer les mesures d'accompagnement auprès des publics à risque :
 - Prévention de la toxicomanie et des conduites addictives,
 - Prévention de la récidive ;
- Développer tout type de mesure participant à la justice de proximité :
 - Soutien, aide aux victimes et prise en compte des victimes de discriminations : présence d'un travailleur social au commissariat
 - Médiation sociale,
 - Développement de l'accès au droit et de la justice de proximité ;
- Participer à l'effort de tranquillité publique par l'animation de groupes territoriaux à l'échelle des quartiers ou des actions de médiation auprès des habitants ;
- Identifier un chargé de mission Prévention / Sécurité pour développer les actions de prévention avec le Fond Interministériel pour la Prévention de la Délinquance et animer le partenariat local.

1.2 - Habitat et cadre de vie

A) Objectifs généraux

Les quartiers inscrits en politique de la ville sont marqués par une dégradation des conditions de logement et du cadre de vie général. C'est pourquoi le Programme national de rénovation urbaine (P.N.R.U.) a été mis en place en août 2003, afin d'y remédier sur les sites concentrant des difficultés majeures de dysfonctionnements urbains et d'obsolescence des formes d'habitat.

Il s'agit d'inscrire les opérations de rénovation urbaine dans les C.U.C.S. afin de tirer parti des dynamiques de transformations urbaines pour faire levier sur les autres dimensions du projet urbain de cohésion sociale : sociales, éducatives, économiques (développement et emploi), santé, citoyenneté, etc.).

Il s'agit également de donner à l'ensemble des quartiers de la politique de la ville des perspectives de développement, en les raccrochant aux dynamiques des agglomérations dans lesquelles ils se situent.

Dans le cadre des C.U.C.S., les interventions dans les domaines de l'habitat et de la gestion urbaine de proximité (GUP) sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de logements des habitants, apporter une certaine mixité sociale et renforcer la qualité de service quotidienne.

De plus, il s'agit de coordonner et d'appuyer les dispositifs d'accompagnement social en terme de logement ou de relogement des familles des quartiers.

B) Problématiques

En matière d'habitat, le marché du logement à l'échelle de la ville de Toulon et de l'Agglomération est sous tension ce qui induit :

- Une forte demande de logements sociaux,
- L'existence d'un parc social de fait (centre ancien, St Jean du Var, copropriétés Pontcarral et Grande Plaine),
- Une insuffisance de l'offre en logement d'insertion.

En matière de cadre de vie, les groupes d'habitat social des quartiers inscrits en Politique de la ville connaissent une relative dévalorisation des parties communes et des espaces extérieurs du fait d'un déficit d'entretien mais également de phénomènes récurrents de dégradation par certains habitants.

Les équipements et services publics de proximité dans les quartiers prioritaires sont insuffisants dans les quartiers Politique de la ville. Ils doivent être développés ou adaptés en fonction des besoins repérés afin de garantir un égal accès aux services publics sur l'ensemble du territoire communal.

De plus, on note en terme d'accompagnement social des familles, un important travail de suivi à mettre en œuvre (prédominance dans le parc HLM de familles nombreuses avec de faibles revenus, des difficultés de comportement, une fragilité sociale et une forte présence de néo-arrivants ou des personnes présentant les mêmes caractéristiques dans les copropriétés Grande Plaine et Pontcarral).

C) Axes d'intervention prioritaires

- **Mettre en place les moyens nécessaires pour travailler les projets urbains des quartiers C.U.C.S.**, déclinables par tranche et définir les missions, modalités de fonctionnement et programme de tout équipement existant ou à créer liés à la thématique Habitat.
- **Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.) :**

Toutes les actions des axes prioritaires devront s'inscrire dans un programme territorialisé de Gestion Urbaine de Proximité. La participation des habitants dans cette thématique est une condition de recevabilité des projets. Celle-ci devra s'effectuer en amont des projets et fera l'objet d'une présentation au Conseil de Secteur de la ville de Toulon correspondant au quartier concerné. Ces actions G.U.P. s'appuieront sur la présence d'Adultes Relais sur le territoire.

 - Mise en place d'actions de sensibilisation des habitants au cadre de vie :
Actions liées à la diffusion des informations portant sur les droits et devoirs du locataire, du bailleur, de la vie de quartier,

Actions innovantes de sensibilisation au respect du cadre de vie en relation avec les actions d'amélioration du cadre de vie,

Projets concernant des petits travaux d'amélioration ou d'entretien dès lors que l'accord avec le maître d'ouvrage est acquis et contractualisé (collectivité, bailleurs publics ou privés) et que les habitants ont été associés et concertés,

Projets d'insertion par l'économique répondant aux critères de cette thématique.
 - Prévention situationnelle :
Appui spécifique aux dispositifs de Rénovation Urbaine visant à renforcer la tranquillité publique par des aménagements dits de « sécurisation passive » tels que la vidéosurveillance.
 - Accessibilité aux services de proximité :
Actions visant à développer l'offre de services publics de proximité des quartiers prioritaires C.U.C.S. lorsque celle-ci est insuffisante ou à l'adapter en fonction des besoins repérés par quartier.
- **Accompagnement social sous l'angle de l'accès ou du maintien au logement et du relogement :**
 - Renforcement de l'équipe opérationnelle par un Agent de Développement Local d'Intégration (A.D.L.I.) pour l'accompagnement social des familles de néo-arrivants rencontrant de grandes difficultés ;
 - Identification au sein de l'équipe C.U.C.S. d'un référent en matière d'ingénierie sociale afin de mettre en cohérence les dispositifs de droit commun sur les quartiers prioritaires ;
 - Soutien à toute action visant à favoriser l'accès au logement touchant un public issu des quartiers prioritaires ou dont l'installation se fait au sein des quartiers prioritaires du C.U.C.S. ;
 - Favoriser la mobilité résidentielle des personnes issues de l'immigration ;
 - Il doit s'agir d'actions innovantes non couvertes par les dispositifs de droit commun ou d'un complément aux actions pour lesquelles les dispositifs de droit commun ne permettent pas d'atteindre les objectifs souhaités pour les publics prioritaires de la Politique de la ville ;
 - Il peut également s'agir d'actions innovantes visant à développer l'offre de logement en insertion.

1.3 - Accès à l'emploi et développement économique

A) Objectifs généraux

Une situation du chômage particulièrement dégradée dans les ZUS :

Selon les données fournies par l'ANPE dans le rapport remis au sénat en octobre 2006, il apparaît que la population qui vit en zone urbaine sensible et que l'on estime à environ 5 millions de personnes se caractérise par sa jeunesse, ses faibles niveaux de formation et qualification ainsi que par une surreprésentation de personnes d'origine étrangère et en particulier d'origine extra européenne. Compte tenu de ces caractéristiques sociodémographiques, les personnes qui résident en ZUS sont donc plus exposées au risque de chômage. Ainsi, l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) estimait en 2005 à 22 % le taux de chômage dans ces quartiers, soit le double de la moyenne nationale. La réduction du chômage des publics des quartiers et particulièrement de celui des jeunes est une priorité majeure des CUCS. **L'enjeu est de réduire les déséquilibres en matière d'emploi.**

Les données statistiques pointent l'écart important qui existe en matière de formation entre les chômeurs issus de ZUS et la moyenne nationale en France métropolitaine. C'est un écart structurel qui se forme dès l'école primaire et se confirme dans l'enseignement secondaire. Outre les problèmes de formation et de compétence, les jeunes demandeurs d'emploi issus des ZUS connaissent fréquemment des difficultés liées à un manque de culture du monde professionnel.

Parmi les discriminations que rencontrent les jeunes issus des quartiers en difficulté dans l'accès à l'emploi, on peut citer le lieu même de leur résidence qui est mentionné sur leur CV, ainsi que la consonance étrangère de leur patronyme, qui constituent des causes de non sélection à des entretiens d'embauche. Le niveau de formation acquis peut être aussi considéré comme structurellement insuffisant.

B) Problématiques

- La population résidant sur les quartiers prioritaires est plus affectée par le chômage : 28,7% sur le quartier de Sainte Musse, 43,8% sur le centre ancien alors que pour l'ensemble de la commune le taux est de 21,5% ;
- Les jeunes suivis dans les différents dispositifs se voient essentiellement proposer des emplois précaire (CDD et contrats aidés représentent plus de 70% des contrats), ceci ne favorise pas une véritable intégration professionnelle ;
- La diversité des dispositifs rend nécessaire la coordination des acteurs présents et la mise en cohérence des actions proposées.

C) Axes d'intervention prioritaires

Il s'agit avant tout de mettre en place un mode opératoire qui permette de mobiliser et d'articuler en direction des quartiers prioritaires tous les outils pour l'emploi développés sur un territoire plus large.

Pour cela, il est convenu en matière d'ingénierie :

- D'organiser la coordination et le partenariat avec les acteurs associatifs et les services publics sur les quartiers prioritaires ;
- De travailler en étroite articulation avec le PLIE, les Missions locales, et les services publics de l'emploi ;
- De faciliter, par la coordination et la mobilisation des acteurs associatifs, la mise en oeuvre de la clause locale d'embauche de la ZFU, et de la clause d'insertion dans les marchés publics.

Et en matière de programmation :

- De faire bénéficier tout demandeur d'emploi domicilié sur les quartiers prioritaires des moyens engagés au titre de la lutte contre les discriminations à l'embauche :
 - travail sur la mobilité des publics,
 - accompagnement personnalisé ;
- De favoriser le développement d'entreprises d'insertion afin de faciliter l'insertion par l'économique ;
- De mobiliser une enveloppe spécifique DDTEFP portant sur des contrats de transition professionnelle ;
- De faciliter la mise en œuvre de formations dans le cadre du PACTE (Parcours d'Accès aux carrières de la fonction publique territoriale) ;
- D'accompagner le public des quartiers prioritaires dans les projets de création d'activité ou d'entreprise, notamment les publics féminins.

1.4 - Réussite éducative

A) Objectifs généraux

L'éducation constitue un facteur majeur d'intégration et de lutte contre l'exclusion .Le CIV du 9 mars 2006 a retenu la réussite éducative comme l'un des 5 champs prioritaires de l'action de l'Etat dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

La réussite éducative comprend d'une part la réussite scolaire (qui reste une condition essentielle) mais aussi l'ensemble des actions organisées en dehors de l'école et y contribuant.

Il est donc nécessaire de rechercher une continuité et une complémentarité de l'action éducative sur l'ensemble du temps de l'enfant (temps familiaux, scolaire et de loisirs) et d'y associer et de soutenir fortement les parents.

B) Problématiques

- Malgré des avancées significatives dans le domaine du sport (amélioration des équipements, de l'encadrement et du nombre de jeunes concernés), il n'en reste pas moins que dans le domaine des loisirs, on constate une insuffisance de projets structurés, des capacités d'accueil sous dimensionnées pour une ville de 160.000 habitants, un effectif d'animateurs difficile à pérenniser et des équipements de qualité en nombre insuffisant au regard des publics visés ;
- Malgré l'existence du réseau REAAP Toulon (réunions et échanges entre professionnels pas de participation active des parents), il est à déplorer le manque voir le défaut de lien entre les parents et les établissements scolaires. Les parents sont démunis face à l'institution scolaire en raison de multiples facteurs : méconnaissance de l'environnement social et institutionnel, illettrisme, isolement, primo arrivants, monoparentalité, etc. ;
- Un soutien à la parentalité est à renforcer : resserrer les liens l'école / parents et conforter et accompagner les parents dans leur rôle éducatif et social ;
- Partenariat et coordination à renforcer :
Manque de transversalité entre les services municipaux concernés, peu de lien avec les structures associatives opérant sur les territoires prioritaires et absence d'instance de coordination institutionnelle avec les opérateurs associatifs sur la thématique éducation à l'échelle des territoires prioritaires.

C) Axes d'intervention prioritaires

- Développer une offre éducative extrascolaire structurée favorisant la mixité sociale, culturelle et de genre (au sens le plus large du terme) et en complémentarité de l'activité scolaire en direction des 6-18 ans à travers :
 - Une plus grande pratique du sport,
 - Un accès équitable à la culture et à l'éducation artistique, et aux loisirs éducatifs (développer les centres de loisirs de proximité et les équipements en direction de la jeunesse),
 - Favoriser la participation des publics primo arrivants ;

- Aménager les locaux scolaires pour permettre un meilleur accueil des enfants et/ou des jeunes en horaires décalés ;
- Stabiliser, professionnaliser et pérenniser les équipes d'animateurs intervenants dans les quartiers prioritaires afin d'assurer une continuité, une cohérence et la qualité des actions développées ;
- Développer des activités, des lieux ressource, d'expression et de participation destinés à aider, à accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions éducatives ou rencontrant des difficultés éducatives (accompagner les jeunes mères et les jeunes couples) ;
- Favoriser et valoriser leur participation active à l'élaboration des projets, aux actions mises en œuvre pour et avec les jeunes ;
- Outiller les parents et plus globalement les adultes pour une meilleure maîtrise de leur environnement social et institutionnel: action d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme (notamment primo arrivant) ;
- Soutenir les actions menées en faveur de l'insertion sociale des publics des quartiers prioritaires, de l'accès au droit et favoriser le lien social ;
- Redéfinir les missions, modalités de fonctionnement et programmes de tout équipement de proximité existant ou à créer liés à la thématique éducation ;

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Concernant le partenariat et la coordination, il est précisé dans la circulaire du 24 mai 2006 que le C.U.C.S. intégrera et mettra en cohérence l'ensemble des dispositifs existant sur le territoire concerné et concourant aux objectifs prioritaires fixés, quelle que soit leur échelle d'intervention ;
- Au plan éducatif, cet objectif concerne les projets de réussite éducative (P.R.E.), le contrat éducatif local (C.E.L.), Ecole ouverte, le contrat local d'accompagnement à la scolarité (C.L.A.S.), les contrats d'éducation artistique, les actions de lutte contre l'illettrisme, les ateliers santé ville (A.S.V.), le dispositif Ville vie vacances (V.V.V.) volet éducatif du contrat local de sécurité,
- Le nouveau cadre proposé est un contrat global cohérent visant à accompagner un projet éducatif global en faveur des enfants et des jeunes des quartiers les plus en difficulté,
- Le pilotage du volet éducatif du C.U.C.S. donnera lieu à la mise en œuvre d'un groupe de pilotage dédié à ce volet .Il regroupera sous la présidence du maire et du représentant de l'état les groupes de travail et les comités de pilotage des différents dispositifs éducatifs locaux (pour les territoires concernés),
- Il ne s'agit pas de substituer le C.U.C.S. à d'autres dispositifs mais de fédérer à cette occasion les moyens et les énergies.

1.5 – Santé

A) Objectifs généraux

Les statistiques établies par l'Observatoire Nationale des Zones Urbaines Sensibles et par l'Observatoire de l'accès aux soins de la mission France de Médecins du monde montrent que l'état de santé des personnes résidant dans les quartiers en difficulté est altéré par des conditions de vie précaires et des retards d'accès aux soins. Ces études révèlent en particulier la fréquence des problèmes de souffrance psychique, de maltraitance, de saturnisme, de surpoids et d'hygiène bucco-dentaire, notamment chez les jeunes enfants, des conduites addictives (alcool, toxicomanie), ainsi que la détection tardive des maladies sérologiques et cancéreuses.

Depuis 1997, les contrats de ville incluent un volet sanitaire, dont les actions visent à **réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé**, en améliorant l'**accessibilité aux soins et à la prévention des populations fragiles**. L'Etat poursuit le processus de régionalisation des politiques de santé publique depuis plusieurs années : un groupement régional de santé publique mettra désormais en œuvre dans chaque région le plan régional de santé publique. Le cadre contractuel et territorial de l'Atelier Santé Ville peut constituer un levier pour la mise en œuvre des politiques de santé.

Aujourd'hui, la politique de santé et la politique de la ville convergent pour reconnaître la nécessité de prendre en compte la situation de certains territoires où se concentrent des difficultés sociales et urbaines et **la santé devient un des 5 thèmes prioritaires de la politique de la Ville**

B) Problématiques

- Dans le précédent contrat de ville, la ville s'est doté d'un A.S.V. et en a confié l'animation à un prestataire pour la période 2002-2004 ;
- Deux axes ont été travaillés dans le cadre de l'ASV : la santé par l'alimentation sur le quartier de Sainte Musse et la Beaucaire, et la prévention du saturnisme précoce sur le centre ancien ;
- En dehors de l'A.S.V., diverses actions sont engagées en direction des publics particulièrement exposés (publics précaires, familles isolées, détenus, migrants, usagers de drogue, ...). Portées par le milieu associatif, elles ont bénéficié, pour certaines, d'un soutien financier de la politique de la ville (associations Promo soins, Axis, CODES, Femmes d'Aujourd'hui, ADAJETI , etc.) ;
La multiplicité des dispositifs et la diversité des actions menées sur la thématique santé nécessite une plus grande coordination pour une meilleure lisibilité et cohérence d'ensemble ;
- Le Projet de Rénovation Urbaine engagé sur le centre ancien de Toulon pour la période 2006-2011, intègre dans son programme la réalisation d'une étude diagnostic santé dans la perspective de la création d'un pôle santé. Ce diagnostic viendra alimenter l'A.S.V. en terme de connaissance des besoins du territoire.

C) Axes d'intervention prioritaires

La mise en œuvre de l'A.S.V. au niveau local constitue le niveau de programmation et de développement des projets de santé publique afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

L'accès aux services de santé pour tous passe par une mise en réseau des acteurs, une réflexion sur la répartition géographique de l'offre de soin (publique et privée, généraliste et spécialisée, de référence et de proximité), sur les freins pouvant exister (solvabilité, maîtrise de la langue, conditions de vie), mais aussi par des campagnes nationales d'information ou de sensibilisation (prévention des conduites à risques, des conduites addictives notamment, lutte contre les pathologies liées à la précarité, etc.) à relayer au niveau local et par des actions d'accompagnement en direction de publics et de territoires ciblés dans le cadre du C.U.C.S. (Accès aux droits, à la prévention et aux soins).

Dans le cadre du présent C.U.C.S., il est convenu de :

Relancer l'Atelier Santé Ville : l'ensemble des actions ressortant de la thématique santé feront l'objet d'un travail de coordination dans le cadre de l'Atelier Santé Ville.

Axer les interventions de l'A.S.V. de Toulon sur :

- l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des publics les plus éloignés du système de santé, notamment en favorisant le développement des actions de santé dans les accueils de jour recevant les publics démunis ;
- la lutte contre les pathologies liées à la précarité (saturnisme, souffrance psychosociales, etc.) ;
- la prévention et la lutte contre les conduites à risque (toxicomanie, alcoolisme,...) ;
- la connaissance en continu des besoins des territoires (identification des besoins spécifiques des publics et des déterminants de l'état de santé liés aux conditions de vie : habitat, logement, emploi, éducation, ressources).

En matière d'ingénierie :

- de définir les missions, modalités fonctionnement et programmes de tout équipement de proximité existant ou à créer, liés à la thématique (projet de création d'un pôle santé dans le cadre du P.R.U. du centre ancien, etc.).

Article 2 : Thématiques transversales

2.1 - Participation des habitants

A) Objectifs généraux

La participation des habitants est un enjeu essentiel de la Politique de la Ville, elle est le garant de l'adéquation entre les opérations engagées et la nature des besoins à satisfaire et des difficultés à traiter. Elle permet la valorisation des initiatives des habitants et leur association à l'action publique en terme de cadre de vie et de tranquillité publique.

B) Problématiques

La participation des habitants dans le cadre des conseils de secteur se situe dans une phase expérimentale. Les élus de secteur et l'équipe opérationnelle ont des relations partielles. La démarche de participation des habitants manque de structuration et de formalisation.

C) Axes d'intervention prioritaires

- Désigner un référent thématique au sein de l'équipe C.U.C.S. ;
- Favoriser le rapprochement entre l'équipe C.U.C.S. et les conseils de secteur ;
- Dans le cadre des Conseils de Secteur avec les Elus délégués : Elaborer un cadre méthodologique de la démarche participative (charte), prévoir un fond de participation des habitants géré par le Conseil et professionnaliser les acteurs de la démarche participative. Ces actions pourraient venir en appui à d'autres projets de participation des habitants :
 - Prévention : Mise en place de groupes territoriaux,
 - Éducation : Mise en place des Commissions Territoriales Educatives,
 - Habitat : Mise en place de la G.U.P..

2.2 – Citoyenneté

A) Objectifs généraux

Le « Vivre Ensemble » de la société française repose sur le respect des principes et des valeurs de notre République. Dans les quartiers prioritaires confrontés à des actes d'incivilité, de délinquance ou des phénomènes d'exclusion, la cohésion sociale reste fragile et peut mettre en péril le pacte républicain de notre pays.

B) Problématiques

Cette thématique vise un public jeune particulièrement affecté par le chômage, la discrimination sociale et une image de soi très dévalorisée.

C) Axes d'intervention prioritaires

- Accompagnement global des jeunes sur des projets à forte valeur citoyenne (mieux faire connaître les valeurs de la République ainsi que les droits et devoirs des citoyens) ;

- Appui à la mise en œuvre du Service Civil Volontaire auprès des porteurs de projets d'actions collectives, de solidarité, intergénérationnelles ou d'intérêt général.

2.3 – Mobilité

A) Objectifs généraux

La mobilité des publics des quartiers prioritaires est un enjeu fondamental qui permet de lutter contre l'exclusion sociale. Pouvoir accéder comme tous les citoyens à l'ensemble des services publics, sortir du quartier, connaître sa ville, son agglomération...ou tout autre acte de mobilité peut favoriser l'inclusion sociale des habitants.

B) Problématiques

Les problèmes de mobilité ont pour conséquence un défaut de mixité, une inégalité d'accès aux offres éducatives, culturelles ou tout autre équipement du fait de leur concentration hors des quartiers C.U.C.S. De plus, on note que pour les chômeurs les plus fragilisés l'absence de mobilité est un véritable frein à l'emploi (la zone industrialisée est principalement à l'extérieur de la ville et les horaires sont peu en relation avec les transports), se rajoute souvent pour les femmes un problème de garde d'enfants qui rend leur employabilité peu probable.

C) Axes d'intervention prioritaires

- Soutien aux actions favorisant la mobilité des publics des quartiers prioritaires ;
- Soutien aux actions visant à lever les freins à l'emploi en terme de mobilité.

2.4 - Lutte contre les discriminations

A) Objectifs généraux

Selon une étude de la DRESS du mois de septembre 2005 « *l'environnement résidentiel est un facteur de différenciation particulièrement pour les personnes issues de l'immigration. Ainsi, 39% des immigrés et 51% des personnes issues de l'immigration ayant vécu dans une cité déclarent avoir été en butte à des attitudes intolérantes ou discriminatoires* ».

Si certains des écarts entre les habitants des quartiers et les habitants des agglomérations de références peuvent s'expliquer par des situations différentes, par exemple une sous qualification qui explique un taux de chômage plus élevé, il reste **que toute chose égale par ailleurs**, certains différentiels ne peuvent s'expliquer autrement que par une discrimination liée à la mauvaise image des quartiers.

Il importe aussi que les autres formes de discriminations soient combattues au sein des CUCS, en lien avec l'extension du champ des COPEC, le handicap, l'âge, qui viennent, se surajouter à la discrimination territoriale ou à l'origine et mettent en péril la cohésion sociale.

L'élaboration des C.U.C.S. doit être l'occasion d'inscrire des objectifs en faveur de l'intégration, et de la lutte contre les discriminations **dans la convention cadre** et de définir des actions à mettre en œuvre.

B) Problématiques

Sur la Commune, on relève :

- Des difficultés d'accès à l'emploi pour les publics issus des quartiers ;
- Un constat d'absence de projet en direction des institutions publiques et privées de nature à prévenir et lutter contre les processus discriminatoires ;
- Et que le fait d'habiter un quartier de la politique de la ville est, bien souvent, un facteur de discrimination qui induit une rupture dans l'égalité de traitement.

C) Axes d'intervention prioritaires

- Soutien aux actions de mobilisation d'employeurs privés, institutionnels ou associatif dans leur mise en œuvre de lutte contre les processus discriminatoires ;
- Soutien aux actions de sensibilisation et de formation dont l'objet est de modifier les perceptions à l'égard des populations immigrées ou issues de l'immigration, notamment en soutenant les projets valorisant les apports de l'immigration ;
- Conduire des actions spécifiques visant à rétablir l'égalité des chances en terme d'Emploi, d'Education, de Santé, etc.

Une complémentarité sera recherchée entre les actions de lutte contre les discriminations proposées dans les CUCS et les actions menées au niveau départemental au sein des **COPEC**.

TITRE III

PLAN D'ACTION PAR QUARTIERS

Un plan d'action par quartier prioritaire sera élaboré au cours du 1^{er} semestre 2007, en lien avec les élus des secteurs concernés et les élus des différentes délégations, suivant les thématiques :

- L'habitat et cadre de vie
- L'accès à l'emploi et le développement économique
- La réussite éducative
- La santé
- La prévention de la délinquance
- La participation des habitants
- La mobilité
- La citoyenneté
- La lutte contre les discriminations.

Ce plan a pour objectif la déclinaison opérationnelle sur chaque territoire des axes prioritaires retenus par les partenaires au titre du présent Contrat.

Ce plan d'action fera l'objet de réunions de travail partenariales et d'un travail important avec le secteur associatif concerné par les thématiques et/ou quartiers.

TITRE IV

MODALITES DU PARTENARIAT

Article 1 - Gouvernance du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

L'évaluation de la gouvernance du précédent Contrat de Ville de Toulon, achevée en juin 2006, a mis en exergue un certain nombre de faiblesses auxquelles le nouveau dispositif de pilotage entend pallier par souci d'efficacité et pour répondre aux prescriptions qui s'imposent dorénavant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Dans cette optique, le dispositif de pilotage, tout en maintenant le principe d'un double niveau d'instruction (comités technique et de pilotage), a intégré une série de modifications substantielles qui vise à :

- favoriser une plus grande transversalité entre les services municipaux et le service en charge du CUCS, s'agissant notamment de la mobilisation des crédits de droit commun portés par chaque délégation municipale et pouvant utilement optimiser l'intervention dans les quartiers prioritaires,
- garantir davantage de cohérence entre le CUCS, faisant office de contrat cadre en matière de « Politique de la Ville », et les différents contrats thématiques portés par d'autres services mais participant néanmoins à la cohésion sociale et à l'égalité des chances (CLS, PEL, PRE, ASV, PRU ...),
- couvrir le mieux possible l'ensemble des thématiques portées par le CUCS en procédant à une reconfiguration de l'équipe opérationnelle et en apportant des compétences nouvelles dans les domaines où elles paraissaient insuffisantes lors de l'évaluation,
- mesurer avec plus d'efficacité et en continu l'impact des moyens engagés au titre du CUCS en instaurant des outils de suivi et d'évaluation plus performants,
- promouvoir un échange de savoirs permanent entre acteurs et parfaire leur professionnalisation par l'organisation de temps de rencontre et de formation tout au long de la durée du contrat.

Ainsi, le dispositif de pilotage du CUCS présenté ci-après témoigne de cette volonté de respecter les nouvelles exigences gouvernementales.

Tableau 1 gouvernance

Article 2 - Pilotage du projet

2.1 - Comité de Pilotage

Composition :

- l'Etat représenté par le Préfet du Département du Var, Délégué territorial de l'A.C.S.E. ou son représentant
- la Commune de Toulon représentée par son Sénateur - Maire ou son représentant
- la Communauté d'Agglomération « Toulon Provence Méditerranée » représentée par son Président ou son représentant
- le Conseil Régional représenté par son Président ou son représentant
- le Directeur régional de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances ou son représentant

Fonctions :

Le Comité de Pilotage a pour mission de :

- valider le diagnostic de territoire et les rapports d'évaluation qui seront produits ultérieurement
- sur la base de ces documents, définir la stratégie générale à mettre en œuvre sur les territoires prioritaires dans les différentes thématiques
- garantir la mobilisation des moyens spécifiques et des moyens de droit commun de chacun des partenaires sur la durée du contrat
- veiller à l'organisation et au bon fonctionnement de la direction de projet (équipe opérationnelle) et des autres instances de coordination techniques (comité technique, commissions de travail...)
- veiller, sur les territoires prioritaires, à la cohérence d'ensemble des différents dispositifs adossés au CUCS (CLS, PRE, PRU...) et/ou à l'articulation avec d'autres dispositifs de programmation et de planification du territoire (PLIE communautaire, Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain...)
- mettre en place un dispositif d'évaluation en continu et prendre en compte ses résultats pour d'éventuels réajustements
- procéder aux arbitrages politiques et financiers

Les décisions d'attribution de subventions sont instruites collégialement dans le respect des procédures propres à chaque partenaire.

2.2 - Comité Technique

Composition :

Chargé d'accompagner et de venir en appui au comité de pilotage, le comité technique est mandaté par celui-ci pour animer et suivre la mise en œuvre du projet de CUCS dans ses différentes dimensions stratégiques et opérationnelles, territoriales et thématiques.

Il est composé :

- pour l'Etat : d'un représentant des différents services ou direction en charge d'une thématique : Préfecture (Bureau Politique de la Ville et Cabinet), DDTEFP / DDE / DDASS / DDPJJ / DDJS / DDSP / SPIP, Education Nationale et TGI
- pour la Ville de Toulon : du Direction Général Adjoint en charge de « l'Economie et du développement » / du chef de projet CUCS / du chef de projet Centre Ancien

- pour la Communauté d'Agglomération « Toulon Provence Méditerranée » : d'un représentant de la direction « Politique de la Ville »
- d'un représentant de la Direction Régionale de l'A.C.S.E.
- d'un représentant technique du Conseil Régional
- d'un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales
- d'un représentant technique du Conseil Général
- d'un représentant technique du bailleur social « Toulon Habitat Méditerranée »

Rôle :

Le Comité technique a pour mission de :

- préparer et d'instruire les décisions arrêtées par le Comité de Pilotage
- assurer l'évaluation en continu du CUCS au moyen d'outils et de procédures d'échange d'informations appropriés
- de constituer un lieu d'échange, d'expertise et de proposition pour garantir la mise en œuvre effective et opérationnelle du CUCS
- élaborer pour chaque quartier un plan d'actions couvrant chacune des thématiques et établir les appels à projets afférents
- examiner collégialement les projets soumis par les opérateurs et préparer les programmations pluri annuelles et annuelles
- assurer de façon effective la cohérence des différents dispositifs contractuels en vigueur sur les quartiers prioritaires par :
 - la mise en place d'un partenariat étroit avec les responsables de ces différents dispositifs
 - la mobilisation des compétences de tous les services susceptibles d'apporter leur contribution à la mise en œuvre du CUCS sur l'ensemble des thématiques

2.3 - Equipe opérationnelle

Composition :

**** L'objectif est de dimensionner l'équipe opérationnelle existante pour faire face à la mise en oeuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :***

- un chef de projet « Politique de la Ville »
- un chargé de mission « Prévention de la Délinquance / Tranquillité Publique »
- un chargé de mission « Réussite éducative »
- un chargé de mission « Habitat et cadre de vie » (appuyé par un Technicien Ingénieur)
- un chargé de mission « Santé - Atelier Santé Ville (ASV) »
- un chargé de mission « Social / Logement » (appuyé par un Agent de Développement Local d'Intégration)
- un chargé de mission « Emploi / Insertion »
- un chargé de mission « Thématique Transversales » (participation des habitants, citoyenneté, lutte contre les discriminations, mobilité)

Au-delà de leurs compétences spécifiques liées à une thématique qu'ils exerceront sur chacun des territoires prioritaires, les chargés de mission seront également désignés comme « référents » d'un secteur particulier sur lequel ils exerceront un suivi général. En cela, ils seront appuyés en tant que de besoin par des délégués de l'Etat issus des différents services déconcentrés (voir tableau suivant).

*** Cellule administrative et financière :**

L'équipe opérationnelle sera assistée d'une cellule administrative et financière composée de :

- un responsable « administratif et financier »
- deux agents chargés du secrétariat
- un agent administration interne
- un agent comptable

Missions :

*** Missions d'ingénierie :**

- **Aide à la définition et mise en oeuvre des priorités définies par le comité de pilotage** sur chacune des thématiques (prévention et tranquillité publique, Education, Social et Logement, Habitat et cadre de vie, Santé dans le cadre de l'ASV, Emploi et insertion, axes transversaux)
- **élaboration et diffusion du cadre de référence** au titre des appels à projets
- **Appui technique aux opérateurs** pour la conduite d'actions conformes aux priorités définies par le comité de pilotage
- **Actualisation annuelle du diagnostic** sur les territoires prioritaires
- **Soutien technique à l'élaboration et au suivi des dispositifs contractuels thématiques** (CLS, VVV, PEL, CEJ, PRE, PLIE...)
- **Mise en cohérence de l'ensemble des dispositifs et actions** engagés sur les quartiers prioritaires par les différents partenaires institutionnels et associatifs
- **Soutien technique à la définition des missions et du fonctionnement des équipements structurants et de proximité** mis en place sur les quartiers prioritaires
- **Participation aux opérations de communication** en matière de « Politique de la Ville » en direction de la population
- **rédaction d'un rapport annuel d'activité** de l'équipe opérationnelle

*** Missions d'animation :**

Animation du partenariat externe :

- Préparation et suivi des réunions du comité de pilotage
- Préparation et suivi des réunions du comité technique
- Préparation et suivi des réunions du groupe de travail transversal « Politique de la Ville » (future Commission municipale transversale)
- Mobilisation des différents partenaires du CUCS (sous la forme de commissions, cellules de terrain, séminaires...)
- Identification et mobilisation des opérateurs associatifs compétents

Animation du partenariat interne :

- Mobilisation des différents services municipaux participant à la « Politique de la Ville »
- Articulation avec les équipes en charge des opérations de Rénovation Urbaine pour le développement d'actions concertées.

*** Gestion administrative et financière :**

- Préparation, instruction et suivi des dossiers de demandes de subventions
- gestion administrative et financière des crédits alloués à la Politique de la Ville

- Suivi du tableau de bord codifié par indicateurs et ratios
- rédaction d'un bilan financier annuel d'activité.

2.4 - Dispositifs associés

Afin de garantir la cohérence de l'ensemble des dispositifs contractuels sur les territoires prioritaires, l'équipe opérationnelle veillera à :

- être associée aux instances de pilotage de ces différents dispositifs
- constituer, en tant que de besoin, des instances de travail « ad hoc » dans un souci de transversalité
- préparer les travaux du groupe de travail transversal (future commission municipale transversale) « Politique de la ville », lequel exercera une double fonction :
 - sur chaque quartier prioritaire, garantir la complémentarité des moyens en droit commun mis à disposition par chaque délégation municipale avec ceux spécifiquement affectés au CUCS
 - émettre des avis consultatifs sur les projets de délibération.

2.5 - Outils nécessaires à l'ingénierie

La formation :

Conformément aux instructions ministérielles qui demande à ce qu'un effort soit consenti pour améliorer l'ingénierie mise au service des acteurs de terrain, un programme de formation sera engagé sur la durée du CUCS comprenant :

- l'organisation d'un séminaire associant l'ensemble des élus, représentants institutionnels et techniciens oeuvrant dans le domaine de la Politique de la Ville au début, à mi-parcours et en fin de contrat avec l'appui du Centre de Ressources Politique de la Ville P.A.C.A.
- des sessions de formation d'appoints dispensées aux membres de l'équipe opérationnelle ainsi qu'aux représentants des services déconcentrés (notamment les délégués de l'Etat) selon les besoins identifiés sur chacune des thématiques

La gestion administrative : l'outil informatique : « Poliweb »

Sur la base du progiciel « Poliville » mis en place par la Délégation Interministérielle à la Ville en 2000, pour la gestion et le suivi des dossiers de demande de subventions au titre du Contrat de Ville, l'Etat a mis en place à partir de 2003, dans un souci de simplification des démarches administratives, un site Internet reprenant l'intégralité des fonctions dudit progiciel, sous le nom de « Poliweb ».

Les porteurs de projets ont, par ce biais, pu saisir directement leurs demandes, qui ont été instruites par l'ensemble des partenaires signataires, tous services confondus. Cette instruction, comme les décisions du Comité de Pilotage, le suivi des subventions attribuées et l'évaluation des actions ont également été traités directement sur ce site Internet.

Pour la mise en oeuvre des programmations annuelles du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour la période 2007-2009, les partenaires souhaitent que « Poliweb » reste le portail unique de gestion et de suivi des projets déposés par les porteurs.

Tableau 2 : mise en oeuvre du CUCS

TITRE V

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Dans la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, chacun des partenaires recherchera l'efficacité la plus large possible des dispositifs qu'il gère dans une logique de cohérence et de coordination des différentes politiques publiques et mobilisera de manière renforcée ses financements de droit commun sur les objectifs et les territoires prioritaires.

Dans l'appui donné aux associations qui participent pleinement à la dynamique du Contrat Urbain de cohésion Sociale, il sera particulièrement tenu compte :

- des petites associations de quartier, qui contribuent au maintien de la vie sociale, à l'émergence de la citoyenneté et à la participation des habitants,
- des associations qui ont une compétence avérée de développement de projets dans la mise en œuvre d'opérations définies sur la base d'objectifs précisément identifiés.

Article 1 - Engagements par partenaire

Les apports des différents partenaires feront l'objet, à la fin de chaque année, d'un tableau récapitulatif des opérations retenues au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, faisant ressortir l'ensemble des financements : droit commun et crédits spécifiques.

1.1 - Etat (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances)

L'Etat s'engage à financer les opérations relevant de la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale en priorité par des crédits de droit commun, mobilisés de manière conséquente, dans la mise œuvre des dispositifs nationaux, et à travers l'action conduite par ses services.

S'agissant de l'utilisation des crédits de la politique de la ville, l'Etat privilégiera le financement des opérations prenant en compte les quartiers retenus au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et s'inscrivant dans les objectifs prioritaires :

- Le développement économique et l'emploi,
- La rénovation de l'habitat et le cadre de vie des quartiers,
- La réussite éducative et l'égalité des chances,
- La citoyenneté et la prévention de la délinquance,
- L'accès aux soins et la prévention,
- La participation des habitants,
- La lutte contre les discriminations.

1.2 - Commune de Toulon

La Ville de Toulon s'engage à financer les opérations relevant de la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale en priorité par la mobilisation de ses crédits de droit commun, dans la mise œuvre des dispositifs spécifiques (PEL, CEL, etc.), et à travers l'action conduite par les services communaux.

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Commune s'engage en outre à maintenir une ligne budgétaire "Politique de la Ville" et à inscrire annuellement les dépenses en fonctionnement qui s'y rattachent.

Pour mettre en œuvre le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, une équipe opérationnelle pluridisciplinaire sera composée d'agents municipaux, d'agents mis à disposition par les autres partenaires ou d'agents contractuels. Ces agents répondront aux profils de poste déterminés par les cosignataires.

La logistique administrative du Contrat Urbain de cohésion Sociale, les appels à projets des programmations annuelles ou pluriannuelles et le suivi financier des projets seront assurés par la Direction Politique de la Ville.

1.3 - Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

La Communauté d'Agglomération s'engage à financer, dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville les opérations relevant de la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale en priorité par la mobilisation de ses crédits de droit commun, dans la mise œuvre des dispositifs spécifiques (PLIE, PLH, etc.), et par un soutien spécifique aux actions favorisant en particulier :

- L'emploi, l'insertion et le développement économique,
- L'habitat,
- La prévention de la délinquance.

1.4 - Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

La Région, dans l'attente de l'ensemble des propositions des Communes, se positionnera de manière définitive, dans le 1^{er} semestre 2007, dans le cadre d'un avenant qui précisera ses champs d'intervention et ses engagements financiers.

Article 2 - Mobilisation des partenaires autour du projet

2.1 - Conseil Général du Var

A l'issue du Contrat de ville, le Conseil Général souhaite inscrire son action dans le cadre de sa politique des « Quartiers Solidaires », c'est à ce titre qu'il contribue à la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Sur la ville de Toulon, plusieurs objectifs se rejoignent sur les mêmes quartiers prioritaires que ceux du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

- Favoriser l'insertion et l'emploi,
- Renforcer les aides à la personne,
- Restructurer et développer les équipements de santé,
- Développer les services et les équipements de proximité,
- Initier des actions territoriales solidaires par la mise en place de 10 Contrats de Quartiers Solidaires. A Toulon, cela concerne 5 quartiers : La Closerie, Le Grand Jonquet (Le Jonquet, La Baume et Le Guynemer), La Visitation, Pontcarral et Sainte Musée.

Le Conseil Général à travers son Contrat de Territoire Provence Méditerranée et ses Contrats de Quartiers Solidaires sur certains quartiers prioritaires de la Ville, est un partenaire indispensable pour la Commune dans la mise en œuvre de son Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

2.2 - Caisse d'Allocations Familiales du Var

La Circulaire d'orientation de l'action sociale familiale du 20 décembre 2005, adoptée pour la période 2005-2008, réaffirme les principes fondamentaux de la branche « famille » que sont :

- L'équité,
- La solidarité,
- La laïcité,
- La neutralité.

Elle souligne le caractère d'une action sociale qui est à la fois familiale, préventive, complémentaire aux politiques de prestations et aux actions des autres partenaires. L'action sociale de la C.N.A.F. a toujours porté sur quatre domaines prioritaires :

- L'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne,
- L'accès au logement,
- La lutte contre la précarité et le handicap,
et ce qui constitue l'un des piliers de sa politique :
- L'accueil de la petite enfance et des jeunes.

Aujourd'hui, l'action sociale familiale concentre plus que jamais ses efforts sur l'accueil de la petite enfance. Cette priorité a été définie au regard de l'évolution démographique et sociologique de notre pays.

La thématique " réussite éducative " et ses axes d'intervention sont du domaine du droit commun de la C.A.F. A ce titre, le service développement social finance de nombreuses associations sur la commune de Toulon, qui ont pour objectif :

- le développement d'une offre éducative,
- le soutien à la parentalité,
- un accès aux loisirs éducatifs.

En outre, la C.A.F. participe également au co-financement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, et s'associe à la démarche du Programme de Réussite Educative.

2.3 - O.P.C.H.L.M. Toulon Habitat Méditerranée

Le principal bailleur social des quartiers prioritaires de Toulon inscrits au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, l'O.P.C.H.L.M. Toulon Habitat Méditerranée, sera partenaire à part entière du présent Contrat, principalement sur le volet Gestion Urbaine de Proximité, dans la continuité du partenariat mis en œuvre dans le cadre du Contrat de Ville 2000-2006, qui s'est traduit par la signature de la convention de gestion urbaine de proximité du quartier de Sainte Musse pour la période 2003-2006.

Article 3 – Bilans et évaluation

Bilan :

Le bilan annuel : conformément aux instructions du Conseil Interministériel des Villes du 9 mars 2006 (reprises par circulaire du 24 mai 2006), l'équipe opérationnelle remettra chaque année aux autorités décisionnaires un rapport d'activité intitulé « rapport d'observation locale », à la préparation duquel seront associés les responsables techniques en charge de dispositifs contractuels adossés au CUCS (CLS, PRE, PEL ...). Ce bilan, établi en amont de du processus de programmation, sera présenté de la façon suivante (structuration validée en comité de pilotage du 10 juillet 2006) :

1^{ère} Partie : Etat des lieux synthétique de la situation à l'échelle de la commune et des quartiers prioritaires :

- climat général
- tableau de bord des indicateurs et ratios
- difficultés structurelles et conjoncturelles liées à la mise en œuvre de la programmation (ex/ : baisse des financements, difficulté de mobilisation ou retrait d'un partenaire, absence d'outils méthodologique, difficulté à monter un groupe de travail ...)

2^{ème} Partie : Bilan quantitatif et qualitatif des initiatives menées :

- au titre du droit commun des délégations municipales,
- au titre du droit commun des partenaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- au titre des différents dispositifs contractuels (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, PEL, PRE, CLS, VVV, PLIE ...)

Objectif poursuivi	Action menée	Opérateur et/ou service municipal concerné	Coût de l'action	Bilan quantitatif (nombre d'actions menées, nombre de personnes touchées ...)	Bilan qualitatif (évolutions observées)

3^{ème} Partie : Proposition d'orientations pour l'année à venir

Thèmes à privilégier	Publics visés	Modes opératoires envisagés	Porteurs potentiels (municipaux ou associatifs)

Evaluation :

L'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sera menée en continu et prendra appui sur :

- la tenue d'un tableau de bord codifié et composé d'indicateurs et de ratios collectés pour le diagnostic selon un rythme annuel (voir annexe). La tenue de ce tableau de bord sera confiée au responsable de la cellule administrative et financière rattachée à l'équipe opérationnelle.
- un comité technique faisant office d'instance d'évaluation en continu (auquel sera associé un représentant associatif par secteur) sera chargé :
 - o de garantir le recueil des informations auprès des différents services et directions concernés
 - o d'analyser les données
 - o d'élaborer un rapport d'évaluation annuel
 - o de veiller à la bonne mise en œuvre du programme d'actions par quartier

Il pourra faire appel, autant que de besoin, à un appui en ingénierie interne ou externe

Article 4 – Durée

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Toulon est signé par les partenaires pour une période de trois ans (2007-2009), renouvelable 1 fois (2010-2012).

TITRE VI

CLAUSES FINANCIERES

Pour la mise en œuvre des objectifs du présent Contrat, **les partenaires signataires s'engagent au titre de la Politique de la Ville**, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois, **sur une enveloppe, en fonctionnement, de 2 026 600 Euros par an, soit 6 079 800 Euros pour trois ans**, répartie comme suit :

▪ **Ville de Toulon**

La Commune s'engage à contractualiser 922 000 Euros par an, soit 2 766 000 Euros pour trois ans, sous réserve de l'application du principe de l'annualité budgétaire.

Le montant annuel conventionné sera inscrit au titre du budget de la Direction Politique de la ville.

La Ville finance également :

- des projets dans le cadre des opérations VVV pour un total de 40 000 Euros,
- des actions de prévention spécialisée pour 60 500 Euros,
- les Centres Sociaux sur la commune (Est, Ouest et Centre) pour un total de 400 000 Euros

▪ **Etat :**

Hors la Dotation de Solidarité Urbaine qui s'élevait à titre indicatif à 4 967 069 € pour l'année 2006, **l'Etat s'engage à contractualiser 954 600 Euros par an** (comprenant les crédits spécifiques politique de la ville, les crédits ASV et les crédits d'intégration), **soit 2 863 800 Euros pour trois ans**, sous réserve de l'application du principe de l'annualité budgétaire.

L'Etat apportera également son concours :

- aux projets retenus sur la commune dans le cadre des opérations VVV,
- au programme de réussite éducative (PRE) pour un montant prévisionnel de 502 600 €,
- au financement éventuel de postes "d'adultes Relais" selon les conditions et les modalités prévues par les circulaires des 31 mars 2006 et 18 décembre 2006.

▪ **Toulon Provence Méditerranée :**

T.P.M. s'engage à contractualiser 150 000 Euros par an, soit 450 000 Euros pour trois ans, sous réserve de l'application du principe de l'annualité budgétaire.

T.P.M. finance également :

- le P.R.U. Centre Ancien,
- le P.L.I.E. T.P.M.

▪ **Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur :**

La Région précisera son engagement financier par avenant dans le courant du 1^{er} semestre 2007.

TITRE VII

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 1 – Evolution du contrat

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Toulon est signé de manière partenariale par la Ville de Toulon, l'Etat (ACSE), la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée et le Conseil Régional P.A.C.A.. Il est le cadre contractuel de la mise en oeuvre de la politique de la ville sur les territoires prioritaires de Toulon.

Toutefois, l'année 2007 représente une année de transition dans la mise en oeuvre de la politique de la ville, entre le Contrat de Ville 2000-2006 et le présent Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009.

Dans ce contexte, toute intervention ultérieure d'un autre partenaire que les présents signataires, tant sur les modalités de sa participation à la mise en oeuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale que sur ses engagements financiers à ce titre, pourra faire l'objet d'un avenant au présent contrat.

De manière plus générale, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale autorise que puissent être signés, sur la période 2007-2009, autant d'avenants que de besoin, dans le respect tout à la fois de ses objectifs initiaux et des principes fondamentaux de la politique de la ville, tels qu'énoncés en préambule du présent Contrat.

Signatures :

**Le Sénateur - Maire
de TOULON**

**Le Préfet du Var
Délégué Territorial
de l'Agence nationale pour la
Cohésion Sociale et l'Egalité des chances**

M. Hubert FALCO

M. Pierre DARTOUT

**Le Vice - Président
de la Communauté d'Agglomération
Toulon Provence Méditerranée**

**Le Président
du Conseil Régional
Provence Alpes Côte d'Azur**

M. Jean-Louis MASSON

M. Michel VAUZELLE

ANNEXES

Composition des annexes

- A) Plan des quartiers et IRIS de Toulon éligibles au Contrat Urbain de Cohésion Sociale**
- B) Rappel du calendrier d'élaboration du projet**
- C) Rappel des documents exploités**
- D) Diagnostic politique de la ville par quartier**
- E) Tableaux de bord des indicateurs et ratios significatifs**
- F) Modèle de lettre de mission**
- G) Exemples de fiches de postes de l'équipe opérationnelle**

A) Plan des quartiers et IRIS de Toulon éligibles au Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Le plan ci-après présente les dix quartiers prioritaires retenus au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

(plan : à remplacer)

B) Rappel du calendrier d'élaboration du projet

Les dates suivantes présentent les grandes étapes d'élaboration du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

Juillet 2006 :

10 juillet 2006 : comité de pilotage – restitution finale de l'évaluation du contrat de ville 2000-2006

Septembre 2006 :

18 septembre 2006 : réunion équipe « politique de la ville » - préparation de la méthode d'élaboration du diagnostic et du contrat cadre du CUCS

22 septembre 2006 : validation de la méthodologie

Octobre 2006 :

2 octobre 2006 : rencontre du service « Politique de la Ville » de la Préfecture du Var

16 et 18 octobre 2006 : réunion avec l' élu en charge de la « politique de la ville » et l'équipe opérationnelle – préparation du diagnostic

24 octobre 2006 : réunion avec le cabinet du Préfet chargé de la prévention – articulation CLS / CUCS

26 octobre 2006 : groupe de travail partenarial - validation définitive des éléments de diagnostic

Novembre 2006 :

2 novembre 2006 : réunion avec l' élu en charge de la « politique de la ville » et les 10 élus des délégations intéressées par la « politique de la ville » - présentation du dispositif CUCS et de la méthodologie d'élaboration

7 novembre 2006 : réunion avec l'équipe « politique de la ville » TPM – présentation du diagnostic et de l'avancement des travaux

10 novembre 2006 : groupe de travail partenarial pour la détermination des axes d'intervention prioritaires en matière de prévention et d'éducation

13 novembre 2006 : groupe de travail partenarial pour la détermination des axes d'intervention prioritaires en matière d'emploi, santé, habitat

14 et 15 novembre 2006 : réunion équipe « politique de la ville », DGA et élu en charge de la « politique de la ville » - préparation du conseil de majorité

17 novembre 2006 : groupe de travail partenarial pour la détermination des axes d'intervention transversaux (mobilité, participation des habitants, lutte contre les discriminations, citoyenneté)

20 novembre 2006 : réunion des élus municipaux – Présentation, pour validation, du diagnostic et des axes d'intervention reconnus prioritaires

27 novembre 2006 : présentation des orientations à l'ensemble des services municipaux

29 novembre 2006 : réunion du comité de pilotage du CUCS – Présentation du diagnostic et des axes d'intervention reconnus prioritaires

Décembre 2006 :

5 et 6 décembre 2006 : mise en place de la gouvernance du CUCS

14 décembre 2006 : présentation aux partenaires de la gouvernance et de la masse budgétaire

Janvier 2007 :

10 janvier 2007 : préparation du conseil de majorité

15 janvier 2007 : présentation au conseil de majorité du projet de CUCS définitif

C) Rappel des documents exploités

Les documents qui ont été exploités pour la réalisation du diagnostic politique de la ville et du présent contrat sont :

- Plan Local de l'Habitat Toulon Provence Méditerranée (2004)
- Diagnostic préalable à l'élaboration du Contrat d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (2003)
- Rapport d'activité PLIE (2005)
- Contrat de territoire du Conseil Général du Var (2006)

- Diagnostic Local de Sécurité (2000)
- Diagnostic préalable à l'élaboration du Projet Educatif Local (2003)
- Projet de Réussite Educative (2006)
- Rapport d'activité Mission Locale (2005)
- Bilans annuels de l'Atelier Santé Ville (2002 à 2005)

- Etude de requalification urbaine du quartier Sainte Musse (2001)
- Diagnostic ANRU du quartier Sainte Musse (2005)
- Etude CITADIA quartier Pontcarral (2002)
- Diagnostic du scénario de développement du Grand Centre Ville (2004)
- Diagnostic préalable au Projet de Rénovation Urbaine du Centre Ancien (2004)
- Convention PRU du Centre Ancien (2006-2011)
- Bilans annuels territoriaux par quartier
- Diagnostic socio urbain du quartier La Beaucaire (2006)

D) Diagnostic politique de la ville par quartier

Les difficultés rencontrées par les quartiers :

☞ Le centre ancien

Le centre ancien fait partie du centre ville, qui souffre d'une réelle perte d'attractivité
Le périmètre de la vieille ville est inscrit en ZUS et rencontre des difficultés :

Difficultés urbaines

Le bâti vétuste ou en mauvais état, est encore très présent.

La vacance a continué d'augmenter entre 1990 et 1999, passant de 21 à 24%.

Attrait trop faible pour les catégories moyennes : pas de diversification de la population, développement de la paupérisation, marginalisation.

Présence d'équipement et centralité, mais peu de lisibilité, commerces vieillissant et vacants.

Difficultés sociales

Vacance commerciale très importante, rotation forte, locaux de surface réduite.

Problème d'insécurité

Lacunes en logements étudiants dans la vieille ville

Concentration de difficultés sociales dans la partie centrale

Nécessité de prévention.

Difficulté de relogement des ménages concernés par les expropriations.

68% des logements AIVS se trouvent dans la ville ancienne

☞ Le Jonquet – La Baume - Le Guynemer

Difficultés urbaines et sociales

Quartier assez excentré à dominante d'habitat social

En situation plutôt enclavée (« cul de sac »), le groupe Jonquet connaît des difficultés de cohabitation et un manque d'équipements publics. Les problèmes techniques viennent au second plan.

La démolition partielle et la réhabilitation de Guynemer ont été réalisées, et la création de locaux associatifs sont inscrites au contrat de ville, mais la réhabilitation des espaces extérieurs de ce groupe et de La Baume est hors contrat de ville.

On assiste à une baisse démographique du quartier Grand Jonquet ZUS : - 12% en 1999.

☞ La Beaucaire

Difficultés urbaines et sociales

Quartier assez excentré à dominante d'habitat social

La situation de ce groupe THM de 1 761 logements construits entre 1971 et 1977, logements réhabilités il y a quelques années, est loin d'être réglée. Dans les tours, des logements sont vacants, des problèmes de fonctionnement (ascenseurs), et une réputation d'insécurité persistent.

Dans les petits bâtiments, des tensions sociales se manifestent, les jeunes « posent problème ».

La gestion de proximité n'est pas suffisante. Les espaces extérieurs ont été rétrocédés à la Ville. Une salle polyvalente est en projet.

☞ *La Copropriété de Pontcarral*

Difficultés urbaines et sociales

La copropriété Pontcarral, 312 logements (220 loués par 193 bailleurs et 92 propriétaires occupants), est située dans le même secteur géographique que La Beaucaire.

Logements valorisés à l'origine, déqualifiés par la bretelle d'autoroute et l'usine d'incinération, puis dérive progressive, effondrement des prix (T4 à 38 000 euros), rez-de-chaussée commerciaux problématiques (intervention foncière de la ville), trafic notamment dans les garages... caractérisent la copropriété.

Une nouvelle gestion a été mise en place qui semble reprendre en main le fonctionnement de la copropriété. Un emplacement réservé doit permettre la création d'un équipement à proximité.

Le quartier regroupe 10% des logements AIVS de la ville.

☞ *Sainte Musse*

Difficultés urbaines et sociales

La restructuration complète du quartier est prévue.

Une centralité renforcée par la création d'équipements (à noter la présence du centre social très structuré et d'un secteur associatif actif), aménagement paysager, construction de 40 logements et un nouveau fonctionnement viaire (accès au lycée déplacé, réduction à 2 voies du BD des Armaris). Mise en œuvre prévue pour 2006.

Et pour tous les quartiers : le diagnostic en chiffres

Les tableaux suivants reprennent pour les dix quartiers prioritaires les dernières données statistiques relatives aux thèmes :

- emploi
- habitat
- santé
- éducation
- sécurité et tranquillité publique.

LA BEUCAIRE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA BEUCAIRE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	D'
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		1 563		INSEE	1999	
		dont femmes actives							
		dont hommes actifs							
		Population active occupée	50 466	78,15%	914	58,48%	INSEE	1999	
		dont femmes actives occupées	22687%	45,00%	441	48,20%	INSEE	1999	
		dont hommes actifs occupés	27779%	55,00%	473	51,80%	INSEE	1999	
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI							
		Nombre de contrats précaires		11,80%	120	13,50%	INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés		2,70%	46	5,20%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE,)	289	0,45%					
		Taux de chômage		21,50%		41,20%			
	Demandeurs d'emploi	Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767		522	33,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	342		INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein(cat.1)	4 877	54,17%	185	54,20%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein(cat.1)	4 126	45,83%	157	45,80%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	289	84,50%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	149	43,57%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	28	8,30%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	20	5,85%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	117	34,30%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)							
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%	64	18,71%	INSEE ANPE	31/12/2004	
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)							
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%	278	81,29%	INSEE ANPE	31/12/2004		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)		1 649	18,32%	70	20,47%	INSEE ANPE	31/12/2004		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)									

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA BEAUCAIRE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		1 320		INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement							
		Superficie moyenne par occupant							
		Nombre de logements vacants	9767	11,30%		9,80%	INSEE	1999	
	Habitat social	Nombre de logements sociaux	11 170	12,30%		40,10%	DDE 01/01/06	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement							
		Superficie moyenne par occupant							
		Nombre de demandes de logements HLM							
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites							
		Nombre de logement HLM vacants				5,00%	THM 2006	Bilan 2006	
		Nombre de demandes de mutation							
		Taux de rotation				7,00%	THM 2006	Bilan 2006	
		Nombre de loyers impayés > 3 mois	602			11,00%	THM 2006	Bilan 2006	
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :							
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006							
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007							
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005	19						
		Nombre de constructions réalisées en 2006							
		Nombre de constructions réalisées en 2007							
		Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :							
	Nombre de démolitions réalisées en 2006								
	Nombre de démolitions réalisées en 2007								
	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle
Santé	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM		
	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU							
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires							

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA BEAUCAIRE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		11	10,70%	EN	2006	Annuelle
		dont écoles primaires			4	4,70%	EN	2006	Annuelle
		dont collèges			1		EN	2006	Annuelle
		dont lycée	7		6		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		718	5,20%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010		258	5,80%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871		1361		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		19,5		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		18,5		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,57				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		5,01		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		8,21		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			48%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		29,20%		EN	2006	Annuelle
	Proportion d'élèves défavorisés	39%		92%		EN	2006	Annuelle	
	Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		6%	173	EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		29		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		3		EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		1,00%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		11,60%		EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74		30,00%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		25	2,10%	EN	2006	Annuelle
		Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques	1		0		EN	2006	Annuelle
		Décrochage et absentéisme scolaires	2		0		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'exclusions > 8 jours	36		0		EN	2006	Annuelle
	Nombre d'exclusions définitives	35		8		EN	2006	Annuelle	

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA BEAUCAIRE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/250 000				PN	2006		
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429		290			PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34						Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%	138	47,59%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%	67	23,10%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%	79	27,24%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%	0			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Profil des délinquants	Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35					PN	2005
	Dont - 13 ans de sexe féminin		9					PN	2005	Annuelle
	Dont - 13 ans de sexe masculin		26					PN	2005	Annuelle
	Dont + 13 ans de sexe féminin		545					PN	2005	Annuelle
	Dont + 13 ans de sexe masculin		2421					PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeurs de sexe féminin	4104					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeurs de sexe masculin	4611					PN	2005	Annuelle

LA FLORANE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA FLORANE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		963		INSEE	1999	
		dont femmes actives							
		dont hommes actifs							
		Population active occupée	50 466	78,15%	684		INSEE	1999	
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%	302		INSEE	1999	
	dont hommes actifs occupés	27 779	55,00%	382		INSEE	1999		
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI							
		Nombre de contrats précaires		11,80%	66	10,00%	INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés		2,70%	18	2,70%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289	0,45%					
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage		21,50%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondus	13 767		213		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	129	65,30%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein(cat.1)	4 877	54,17%	70	50,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein(cat.1)	4 126	45,83%	69	49,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	114	83,20%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	66	48,20%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	13	9,50%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	10	7,30%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	43	30,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%	ND				
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%	ND					
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)		1 649	18,32%	27	19,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA FLORANE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		983		INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement							
		Superficie moyenne par occupant							
		Nombre de logements vacants	9767	11,30%	66	6,10%	INSEE	1999	
	Habitat social	Nombre de logements sociaux	11 170	12,30%	845	91,80%	INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement							
		Superficie moyenne par occupant							
		Nombre de demandes de logements HLM							
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites							
		Nombre de logement HLM vacants							
		Nombre de demandes de mutation							
		Taux de rotation							
		Nombre de loyers impayés > 3 mois	602				THM 2006		
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :							
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006							
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007							
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005	19				DDE 01/01/06		
		Nombre de constructions réalisées en 2006							
		Nombre de constructions réalisées en 2007							
		Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :							
Nombre de démolitions réalisées en 2006									
Nombre de démolitions réalisées en 2007									
Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle	
Santé	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM		
	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU							
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires							

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA FLORANE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE
									D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		9		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		221		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010		140		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		18,8		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		24,2		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		5,4		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		7,5		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			90%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		16%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%		57%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		85		EN	2006	Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		0		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		3		EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		0		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		4,30%		EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74		43,50%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		25		EN	2006	Annuelle
Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques		1		0		EN	2006	Annuelle	
Décrochage et absentéisme scolaires		2		0		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions > 8 jours	36		0		EN	2006	Annuelle		
Nombre d'exclusions définitives	35		3		EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA FLORANE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/250 000				PN	2006		
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429					PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34				PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
	Profil des délinquants	Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe féminin	545					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe masculin	2421					PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle
Victimes majeurs de sexe féminin		4104					PN	2005	Annuelle	
Victimes majeurs de sexe masculin		4611					PN	2005	Annuelle	

MON PARADIS

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		MON PARADIS		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		302		INSEE	1999	
		dont femmes actives							
		dont hommes actifs							
		Population active occupée	50 466	78,15%	167		INSEE	1999	
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%	54	32,30%	INSEE	1999	
		dont hommes actifs occupés	27779	55,00%	113	67,70%	INSEE	1999	
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI							
		Nombre de contrats précaires		11,80%	27	16,50%	INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés		2,70%	5	3,10%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289	0,45%					
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage		21,50%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767		51		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	35	68,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877	54,17%	22	62,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126	45,83%	13	37,10%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	30	45,70%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	14	40,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	NS		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	NS		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	12	34,30%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%					
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%						
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	1 649	18,32%	10	28,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		MON PARADIS		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		307		INSEE	1999		
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de logements vacants		11,30%		20,50%	INSEE	1999		
	Habitat social	Nombre de logements sociaux			12,30%		60,10%	INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de demandes de logements HLM								
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites								
		Nombre de logements HLM vacants								
		Nombre de demandes de mutation								
		Taux de rotation								
		Nombre de loyers impayés > 3 mois		602					THM 2006	
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005		19					DDE 01/01/06	
		Nombre de constructions réalisées en 2006								
		Nombre de constructions réalisées en 2007								
		Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :								
Nombre de démolitions réalisées en 2006										
Nombre de démolitions réalisées en 2007										
Santé	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle	
	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM			
Santé	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU								
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires								

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON	MON PARADIS	SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112	9	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863	221	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010	140	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7	18,8	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2	24,2	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18	5,4	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19	7,5	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège		90%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%	16%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%	57%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036	85	EN	2006	Annuelle
		Nombre de signalements pour acte de violence	148	0	EN	2006	Annuelle
		Nombre de signalements pour enfance en danger	21	3	EN	2006	Annuelle
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%		EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%		EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%	0	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%	4,30%	EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74	43,50%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174	25	EN	2006	Annuelle
		Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques	1	0	EN	2006	Annuelle
		Décrochage et absentéisme scolaires	2	0	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'exclusions > 8 jours	36	0	EN	2006	Annuelle
Nombre d'exclusions définitives	35	3	EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		MON PARADIS		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006	
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/25 000				PN	2006	
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429				PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34					Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%			PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants					PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
	Profil des délinquants	Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35				PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9				PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26				PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe féminin	545				PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Dont + 13 ans de sexe masculin	2421				PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe féminin	197				PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228				PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe féminin	4104				PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe masculin	4611			PN	2005	Annuelle	

PONTCARRAL

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Pontcarral Pont Neuf		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		811		INSEE	1999		
		dont femmes actives			326					
		dont hommes actifs			485					
		Population active occupée	50 466	78,15%	560	69,05%	INSEE	1999		
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%			INSEE	1999		
		dont hommes actifs occupés	27 779	55,00%			INSEE	1999		
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI								
		Nombre de contrats précaires			11,80%			INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés			2,70%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
	Demandeurs d'emploi	Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289		0,45%					
		Taux de chômage			21,50%		31,00%	Etude citadia	1999	
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003		65,40%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877		54,17%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126		45,83%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794		64,36%			INSEE	21/06/1905	9 ans
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453		38,35%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615		17,94%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521		16,89%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816		31,28%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)						INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165		12,94%					
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)						INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827		86,94%						
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	1 649		18,32%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)						INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Pontcarral Pont Neuf		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		963		INSEE	1999		
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de logements vacants		11,30%	125	12,98%	INSEE/Citadia	1999 / 2002		
	Habitat social	Habitat social	Nombre de logements sociaux		12,30%	117	12,15%	INSEE	1999	
			Nombre moyen d'occupants par logement							
			Superficie moyenne par occupant							
			Nombre de demandes de logements HLM							
			Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites							
			Nombre de logements HLM vacants			129	13,40%			
			Nombre de demandes de mutation							
			Taux de rotation							
			Nombre de loyers impayés > 3 mois	602					THM 2006	
			Nombre de réhabilitations programmées - année(s) de référence :							
			Nombre de réhabilitations réalisées en 2006							
			Nombre de réhabilitations réalisées en 2007							
			Nombre de constructions programmées - année(s) de référence : 2005	19					DDE 01/01/06	
			Nombre de constructions réalisées en 2006							
			Nombre de constructions réalisées en 2007							
			Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :							
Nombre de démolitions réalisées en 2006										
Nombre de démolitions réalisées en 2007										
Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593					CAF 83	2005	Annuelle	
Santé	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM			
	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU								
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires								

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Pontcarral Pont Neuf		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		10		EN	2006	Annuelle
		dont écoles primaires			3		EN	2006	Annuelle
		dont collèges			1		EN	2006	Annuelle
		dont lycée	7		6		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		400		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010		127		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		12,9		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		18,5		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		7		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		8,21		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			48%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		29%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%		92%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		106		EN	2006	Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		29		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		3		EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		1%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		12%		EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74		31,50%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		129		EN	2006	Annuelle
		Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques	1		0		EN	2006	Annuelle
Décrochage et absentéisme scolaires		2		0		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions > 8 jours		36		0		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions définitives	35		8		EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Pontcarral Pont Neuf		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/25 000				PN	2006		
		Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429					PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34				PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle
	Phénomènes d'insécurité	Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants						PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
	Profil des délinquants	Part des infractions contre la famille	249	2,00%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe féminin	545					PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Dont + 13 ans de sexe masculin	2421					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe féminin	4104					PN	2005	Annuelle
			Victimes majeures de sexe masculin	4611				PN	2005	Annuelle

RODEILHAC

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Rodeilhac		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Emploi	Population active	Population active totale	64 579				INSEE	1999	
		dont femmes actives							
		dont hommes actifs							
		Population active occupée	50 466	78,15%			INSEE	1999	
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%			INSEE	1999	
		dont hommes actifs occupés	27 779	55,00%			INSEE	1999	
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI							
		Nombre de contrats précaires		11,80%			INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés		2,70%			INSEE	1999	
	Demandeurs d'emploi	Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE,)	289	0,45%					
		Taux de chômage		21,50%			INSEE	1999	
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767				INSEE/ANPE	31/12/2004	Annuelle
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877	54,17%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126	45,83%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5 794	64,36%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3 453	38,35%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)							
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)							
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)		1 649	18,32%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)									

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Rodeilhac		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447				INSEE	1999		
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de logements vacants	9767	11,30%			INSEE	1999		
	Habitat social	Nombre de logements sociaux			12,30%			INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de demandes de logements HLM								
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites								
		Nombre de logements HLM vacants								
		Nombre de demandes de mutation								
		Taux de rotation								
		Nombre de loyers impayés > 3 mois	602				THM 2006			
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005		19				DDE 01/01/06		
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
		Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :								
Nombre de démolitions réalisées en 2006										
Nombre de démolitions réalisées en 2007										
Santé	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle	
	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM			
Santé	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU								
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires								

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Rodeilhac		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		9		EN	2006	Annuelle
		dont écoles primaires			2		EN	2006	Annuelle
		dont collèges			1		EN	2006	Annuelle
		dont lycée	7		6		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		235		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010		42		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		20,4		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		29,38		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		9,36		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		7,59		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			76%		EN	2003-2004	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		13%		EN	2003-2004	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%		86%		EN/PRE	2003-04/2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		36				Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		31		EN	2005/2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		1		EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		1,10%		EN	2003-2004	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		2,70%		EN	2003-2004	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74		45,90%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		60		EN	2006	Annuelle
		Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques	1		0		EN	2006	Annuelle
Décrochage et absentéisme scolaires		2		0		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions > 8 jours		36		1		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions définitives	35		1		EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		Rodeilhac		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION		
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006			
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/25 000				PN	2006			
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429					PN	2005	Annuelle	
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34				PN	2005	Annuelle	
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle	
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle	
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle	
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle	
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants						PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle	
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle	
		Profil des délinquants	Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35					PN	2005	Annuelle
			Dont - 13 ans de sexe féminin	9					PN	2005	Annuelle
	Dont - 13 ans de sexe masculin		26					PN	2005	Annuelle	
	Dont + 13 ans de sexe féminin		545					PN	2005	Annuelle	
	Profil des victimes	Dont + 13 ans de sexe masculin	2421					PN	2005	Annuelle	
		Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle	
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle	
		Victimes majeurs de sexe féminin	4104					PN	2005	Annuelle	
		Victimes majeurs de sexe masculin	4611				PN	2005	Annuelle		

GRAND JONQUET

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		JONQUET BAUME GUYNEMER		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		1 375		INSEE	1999	
		dont femmes actives							
		dont hommes actifs							
		Population active occupée	50 466	78,15%	907	65,96%	INSEE	1999	
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%	370	40,80%	INSEE	1999	
		dont hommes actifs occupés	27 779	55,00%	537	59,20%	INSEE	1999	
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI							
		Nombre de contrats précaires		11,80%	132	15,80%	INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés		2,70%	38	4,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE,)	289	0,45%					
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage		21,50%		34,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767		231	16,80%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	149	64,50%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877	54,17%	95	63,76%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126	45,83%	54	36,24%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	134	89,93%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	65	43,62%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	9	6,04%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	7	4,70%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	51	34,23%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%	20	13,42%			
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%	129	86,58%				
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	1 649	18,32%	44	29,53%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		JONQUET BAUME GUYNEMER		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION			
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		1 320		INSEE	1999				
		Nombre moyen d'occupants par logement										
		Superficie moyenne par occupant										
		Nombre de logements vacants	9767	11,30%		9,80%	INSEE	1999				
	Habitat social	Nombre de logements sociaux	Nombre de logements sociaux	11 170	12,30%		40,10%	INSEE	1999			
			Nombre moyen d'occupants par logement									
			Superficie moyenne par occupant									
			Nombre de demandes de logements HLM									
			Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites									
			Nombre de logements HLM vacants									
			Nombre de demandes de mutation									
			Taux de rotation									
			Habitat social	Habitat social	Nombre de loyers impayés > 3 mois	602				THM 2006		
					Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :							
					Nombre de réhabilitations réalisées en 2006							
					Nombre de réhabilitations réalisées en 2007							
					Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005	19				DDE 01/01/06		
					Nombre de constructions réalisées en 2006							
					Nombre de constructions réalisées en 2007							
					Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :							
Nombre de démolitions réalisées en 2006												
Nombre de démolitions réalisées en 2007												
Prestations logement	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle			
Santé	Santé	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9			URCAM					
		Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU									
		Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires									

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		JONQUET BAUME GUYNEMER		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		9		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		234		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010				EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		21,2		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		24,55		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		4,7		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		8,9		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			84%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		11%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%		86%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		36		EN	2006	Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		69		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		8		EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		1,10%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		9,00%		EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74		45,90%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		80		EN	2006	Annuelle
Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques		1		0		EN	2006	Annuelle	
Décrochage et absentéisme scolaires		2		0		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions > 8 jours	36		0		EN	2006	Annuelle		
Nombre d'exclusions définitives	35		2		EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		JONQUET BAUME GUYNEMER		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/250 000				PN	2006		
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429		100			PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants			77,34			PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation			31,00%			PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%	45	45,00%		PN	2005	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%	23	23,00%		PN	2005	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%	22	22,00%		PN	2005	Annuelle
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants			0			PN	2005	Annuelle
	Profil des délinquants	Part des infractions contre la famille	249	2,00%	0			PN	2005	Annuelle
		Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35					PN	2006	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9					PN	2007	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26					PN	2008	Annuelle
	Profil des victimes	Dont + 13 ans de sexe féminin	545					PN	2009	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe masculin	2421					PN	2010	Annuelle
		Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2011	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2012	Annuelle
	Victimes majeures de sexe féminin	4104					PN	2013	Annuelle	
	Victimes majeures de sexe masculin	4611					PN	2014	Annuelle	

CENTRE ANCIEN

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		CENTRE ANCIEN		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		2 767		INSEE	1999		
		dont femmes actives								
		dont hommes actifs								
		Population active occupée	50 466	78,15%	1 546	55,87%	INSEE	1999		
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%	582	37,60%	INSEE	1999		
	dont hommes actifs occupés	27779	55,00%	964	62,40%	INSEE	1999			
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI								
		Nombre de contrats précaires			11,80%	312	23,10%	INSEE	1999	
		Nombre de contrats aidés			2,70%	88	6,50%	INSEE	1999	
			Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289	0,45%					
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage			21,50%		43,80%	INSEE	1999	
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767			1420	51,32%	INSEE/ANPE	31/12/2004	Annuelle
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%		997	70,21%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877	54,17%		632	63,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126	45,83%		365	36,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%		718	72,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%		334	33,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%		140	14,20%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%		128	13,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%		264	26,48%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)								
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%		295	29,59%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)								
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%		700	70,21%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)		1 649	18,32%		160	16,05%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)										

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		CENTRE ANCIEN		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION		
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		1 320		INSEE	1999			
		Nombre moyen d'occupants par logement									
		Superficie moyenne par occupant									
		Nombre de logements vacants	9767	11,30%		9,80%	INSEE	1999			
	Habitat social	Habitat social	Nombre de logements sociaux	11 170	12,30%		40,10%	DDE 01/01/06	1999		
			Nombre moyen d'occupants par logement								
			Superficie moyenne par occupant								
			Nombre de demandes de logements HLM								
			Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites								
			Nombre de logements HLM vacants								
			Nombre de demandes de mutation								
			Taux de rotation								
			Nombre de loyers impayés > 3 mois	602					THM 2006		
			Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :								
			Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
			Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
			Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005	19					DDE 01/01/06		
			Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
			Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
			Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :								
Nombre de démolitions réalisées en 2006											
Nombre de démolitions réalisées en 2007											
Santé	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle		
	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM				
	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU									
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires									

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		CENTRE ANCIEN		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		13	12,60%	EN	2006	Annuelle
		dont écoles primaires			6	7,00%	EN	2006	Annuelle
		dont collèges			1	10,00%	EN	2006	Annuelle
		dont lycée	7		6	85,70%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		940	6,80%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010		757	17,00%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871		4593		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		20,7		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		21,6		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5		26,7		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		5,64		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		10,48		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58		9,54		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			84%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		6%		EN	2006	Annuelle
	Proportion d'élèves défavorisés	39%		31%		EN	2006	Annuelle	
	Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		373		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		0		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		10		EN	2006	Annuelle	
	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%		82,15%		EN	2006	Annuelle	
	Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%		74,33%		EN	2006	Annuelle	
	Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%		85%		EN	2006	Annuelle	
	Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		1,20%		EN	2006	Annuelle	
	Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		11,60%		EN	2006	Annuelle	
	Orientation après la 3ème	53,74		46,50%		EN	2006	Annuelle	
	Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		424		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques	1		1		EN	2006	Annuelle	
	Décrochage et absentéisme scolaires	2		0		EN	2006	Annuelle	
	Nombre d'exclusions > 8 jours	36		1		EN	2006	Annuelle	
	Nombre d'exclusions définitives	35		2		EN	2006	Annuelle	

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		CENTRE ANCIEN		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/25 000				PN	2006		
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429		1311			PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34				PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%	687	52,40%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%	172	13,12%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%	433	33,03%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants			0			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%	0			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
	Profil des délinquants	Nombre de mineurs DE - 13 ANS mis en cause	35					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe féminin	545					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe masculin	2421					PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe féminin	4104					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe masculin	4611					PN	2005	Annuelle

SAINT JEAN DU VAR

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		St JEAN DU VAR		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		1 394		INSEE	1999		
		dont femmes actives								
		dont hommes actifs								
		Population active occupée	50 466	78,15%	2 497		INSEE	1999		
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%	1 174	47,00%	INSEE	1999		
		dont hommes actifs occupés	27 779	55,00%	1 323	53,00%	INSEE	1999		
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI								
		Nombre de contrats précaires		11,80%	312	13,40%	INSEE	1999		
		Nombre de contrats aidés		2,70%	90	3,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289	0,45%						
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage		21,50%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767		845		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	563	66,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877	54,17%	315	56,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126	45,83%	248	44,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	385	68,70%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	229	40,80%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	101	18,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	75	13,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	166	29,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%						
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)	7 827	86,94%						
		Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	1 649	18,32%	92	16,30%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
	Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		St JEAN DU VAR		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		4 744		INSEE	1999		
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de logements vacants		11,30%		12,80%		INSEE	1999	
	Habitat social	Nombre de logements sociaux			12,30%	248	6,20%	INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de demandes de logements HLM								
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites								
		Nombre de logements HLM vacants								
		Nombre de demandes de mutation								
		Taux de rotation								
		Nombre de loyers impayés > 3 mois		602					THM 2006	
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005		19					DDE 01/01/06	
		Nombre de constructions réalisées en 2006								
		Nombre de constructions réalisées en 2007								
		Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :								
Nombre de démolitions réalisées en 2006										
Nombre de démolitions réalisées en 2007										
Santé	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle	
	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM			
	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU								
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires								

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON	St JEAN DU VAR	SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112	9	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863	906	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010	193	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871	1674	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7	20,3	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2	26,6	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5	20,93	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18	5,7	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19	7,52	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58	10,87	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège		65%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%	18%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%	44%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036	85	EN	2006	Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148	1	EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21	3	EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%		EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%	82,35%	EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%	65,65%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%	1,80%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%	1,90%	EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74	24,75%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174	0,00%	EN	2006	Annuelle
		Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques	1	0	EN	2006	Annuelle
		Décrochage et absentéisme scolaires	2	0	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'exclusions > 8 jours	36	0	EN	2006	Annuelle
Nombre d'exclusions définitives		35	1	EN	2006	Annuelle	

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	Toulon		St JEAN DU VAR		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/25 000				PN	2006		
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429					PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34				PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants						PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Profil des délinquants	Nombre de mineurs mis en cause	35					PN	2005
	Dont - 13 ans de sexe féminin		9					PN	2005	Annuelle
	Dont - 13 ans de sexe masculin		26					PN	2005	Annuelle
	Dont + 13 ans de sexe féminin		545					PN	2005	Annuelle
	Dont + 13 ans de sexe masculin		2421					PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe féminin	4104					PN	2005	Annuelle
		Victimes majeures de sexe masculin	4611					PN	2005	Annuelle

LA CLOSERIE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA CLOSERIE		SOURCE	ANCIENNE TE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		181		INSEE	1999		
		dont femmes actives								
		dont hommes actifs								
		Population active occupée	50 466	78,15%	111		INSEE	1999		
		dont femmes actives occupées	22687%	45,00%	52		INSEE	1999		
	dont hommes actifs occupés	27779%	55,00%	59		INSEE	1999			
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI								
		Nombre de contrats précaires		11,80%	10	9,70%	INSEE	1999		
		Nombre de contrats aidés		2,70%	6	5,80%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289	0,45%						
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage		21,50%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767		55		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	39	70,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 877	54,17%	31	79,50%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	4 126	45,83%	12	38,70%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	30	76,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	17	43,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	NS		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	NS		INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	14	35,90%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%	ND					
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%							
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)		1 649	18,32%			INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)					INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle			

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA CLOSERIE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		214		INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement							
		Superficie moyenne par occupant							
		Nombre de logements vacants	9767	11,30%	31	14,50%	INSEE	1999	
	Habitat social	Nombre de logements sociaux	11 170	12,30%	140	77,80%	INSEE	1999	
		Nombre moyen d'occupants par logement							
		Superficie moyenne par occupant							
		Nombre de demandes de logements HLM							
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites							
		Nombre de logements HLM vacants							
		Nombre de demandes de mutation							
		Taux de rotation							
		Nombre de loyers impayés > 3 mois	602				THM 2006		
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :							
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006							
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007							
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005	19				DDE 01/01/06		
		Nombre de constructions réalisées en 2006							
		Nombre de constructions réalisées en 2007							
		Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :							
Nombre de démolitions réalisées en 2006									
Nombre de démolitions réalisées en 2007									
Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle	
Santé	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants	6,9				URCAM		
	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU							
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires							

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA CLOSERIE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112		9	8,70%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863		257	1,90%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010		23	0,50%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7		19,2		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2		21,81		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5				EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18		5,06		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19		8,64		EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège			79%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%		7%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%		70%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036		21		EN	2006	Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148		7		EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21		7		EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%				EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%				EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%		22,80%		EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%		6,30%		EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74		49,05%		EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174		75		EN	2006	Annuelle
Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques		1		0		EN	2006	Annuelle	
Décrochage et absentéisme scolaires		2		2		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions > 8 jours		36		2		EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions définitives	35		8		EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		LA CLOSERIE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006	
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/250 000				PN	2006	
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429				PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34			PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%			PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%			PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
	Profil des délinquants	Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35				PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9				PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26				PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe féminin	545				PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe masculin	2421				PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Victimes mineures de sexe féminin	197				PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228				PN	2005	Annuelle
Victimes majeures de sexe féminin		4104				PN	2005	Annuelle	
Victimes majeures de sexe masculin		4611				PN	2005	Annuelle	

SAINTE MUSSE

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		STE MUSSE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Emploi	Population active	Population active totale	64 579		1 583		INSEE	1999	9 ans	
		dont femmes actives								
		dont hommes actifs								
		Population active occupée	50 466	78,15%	1 127	71,19%	INSEE	1999	9 ans	
		dont femmes actives occupées	22 687	45,00%	493	43,70%	INSEE	1999	9 ans	
	dont hommes actifs occupés	27779	55,00%	634	56,30%	INSEE	1999	9 ans		
	Typologie de l'emploi	Nombre de CDI								
		Nombre de contrats précaires		11,80%	11%		INSEE	1999	9 ans	
		Nombre de contrats aidés		2,70%	34	3,30%				
			Nombre de personnes dans des dispositifs (PLIE.)	289	0,45%					
	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage		21,50%		28,70%	INSEE	1999	9 ans	
		Demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories confondues	13 767		334	21,10%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		dont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)	9 003	65,40%	219	65,57%				
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe masculin à la recherche d'un emploi à temps plein(cat.1)	4 877	54,17%	133	60,73%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) de sexe féminin à la recherche d'un emploi à temps plein(cat.1)	4 126	45,83%	86	39,27%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au BAC (cat.1)	5794	64,36%	171	79,60%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation équivalent CAP, BEP ou BEPC (cat.1)	3453	38,35%	86	40,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation BAC (cat.1)	1 615	17,94%	28	13,00%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeur d'emploi ayant un niveau de formation BAC + 2 ou plus (cat.1)	1 521	16,89%	16	7,40%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) (cat.1)	2 816	31,28%	55	25,11%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 1 an) sans formation (cat.1)								
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers (cat.1)	1 165	12,94%	68	31,05%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle	
		Nombre de demandeurs d'emploi étrangers sans formation (cat.1)								
Nombre de demandeurs d'emploi français (cat.1)		7 827	86,94%	151	68,95%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans à la recherche d'un emploi à temps plein (cat.1)		1 649	18,32%	54	24,66%	INSEE ANPE	31/12/2004	Annuelle		
Nombre de demandeurs d'emploi de - 25 ans sans formation (cat.1)										

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		STE MUSSE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Habitat	Données générales	Nombre de logements	86 447		1 695					
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de logements vacants	11%		14%		INSEE/diag.territ.	mars-04		
	Habitat social	Nombre de logements sociaux						Fiche descriptive		
		Nombre moyen d'occupants par logement								
		Superficie moyenne par occupant								
		Nombre de demandes de logements HLM								
		Nombre de demandes de logements HLM non satisfaites								
		Nombre de logements vacants					INSEE	1999	9 ANS	
		Nombre de demandes de mutation								
		Taux de rotation								
		Nombre de loyers impayés > 3 mois	602				THM 2006			
		Nombre de réhabilitations - année(s) de référence :								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2006								
		Nombre de réhabilitations réalisées en 2007								
		Nombre de constructions - année(s) de référence : 2005		19				DDE 01/01/05		
		Nombre de constructions réalisées en 2006								
Nombre de constructions réalisées en 2007										
Nombre de démolitions programmées - année(s) de référence :										
Nombre de démolitions réalisées en 2006										
Nombre de démolitions réalisées en 2007										
Santé	Prestations logement	Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	24593				CAF 83	2005	Annuelle	
	Offre disponible	Ratio de praticiens effectivement présents sur le territoire / 5.000 habitants								
Santé	Accès aux soins	Nombre de bénéficiaires de la CMU								
	Santé scolaire	Taux de réalisation des prescriptions de soins à l'issue des bilans scolaires								

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON	STE MUSSE	SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION
Education	Données générales	Nombre d'établissements scolaires	112	9	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en primaire	13863	363	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en collège	6010	119	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves scolarisés en lycée	7871	1 072	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en primaire	20,7	17,3	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en collège	24,2	21,6	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'élèves par classe en lycée	24,5	23,82	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en primaire	5,18	6,2	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en collège	8,19	9	EN	2006	Annuelle
		Nombre moyen d'enseignants pour 100 élèves en lycée	10,58	11,66	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins sein du même collège		57%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'enseignants de - 30 ans au sein du même collège	12%	8%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves défavorisés	39%	82,00%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves boursiers en collège	3036	84	EN	2006	Annuelle
	Nombre de signalements pour acte de violence	148	0	EN	2006	Annuelle	
	Nombre de signalements pour enfance en danger	21	3	EN	2006	Annuelle	
	Réussite scolaire	Taux de réussite au baccalauréat général	82,23%	82,40%	EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat technique	77,26%	67,50%	EN	2006	Annuelle
		Taux de réussite au baccalauréat professionnel	69,84%	60%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 6ème	6%	8%	EN	2006	Annuelle
		Proportion d'élèves en retard de + 2 ans à l'entrée en 3ème	7%	31%	EN	2006	Annuelle
		Orientation après la 3ème	53,74	49%	EN	2006	Annuelle
		Nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire	1174	153	EN	2006	Annuelle
Nombre de classes relais ou autres dispositifs spécifiques		1	0	EN	2006	Annuelle	
Décrochage et absentéisme scolaires		2	0	EN	2006	Annuelle	
Nombre d'exclusions > 8 jours	36	0	EN	2006	Annuelle		
Nombre d'exclusions définitives	35	8	EN	2006	Annuelle		

DOMAINE	AGREGAT	INDICATEURS	TOULON		STE MUSSE		SOURCE	ANCIENNETE DES DONNEES	PERIODICITE D'ACTUALISATION	
Sécurité et tranquillité publiques	Moyens humains en présence	Nombre de policiers municipaux	87/160 000				PM	2006		
		Nombre de policiers ou gendarmes nationaux	619/250 000				PN	2006		
	Phénomènes d'insécurité	Nombre total de faits constatés par les services de police et de gendarmerie	12429		226			PN	2005	Annuelle
		Taux de criminalité pour 1.000 habitants		77,34				PN	2005	Annuelle
		Taux d'élucidation		31,00%				PN	2005	Annuelle
		Part de la délinquance d'appropriation	6745	54,27%	124	54,87%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	1641	13,20%	52	23,01%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des violences contre les personnes	1915	15,41%	29	12,83%		PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions à la législation sur les stupéfiants						PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
		Part des infractions contre la famille	249	2,00%				PN / SIG DIV	2005 / 2004	Annuelle
	Profil des délinquants	Nombre de mineurs de - 13 ans mis en cause	35					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe féminin	9					PN	2005	Annuelle
		Dont - 13 ans de sexe masculin	26					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe féminin	545					PN	2005	Annuelle
		Dont + 13 ans de sexe masculin	2421					PN	2005	Annuelle
	Profil des victimes	Victimes mineures de sexe féminin	197					PN	2005	Annuelle
		Victimes mineures de sexe masculin	228					PN	2005	Annuelle
Victimes majeures de sexe féminin		4104					PN	2005	Annuelle	
Victimes majeures de sexe masculin		4611					PN	2005	Annuelle	

E) Tableaux de bord des indicateurs et ratios significatifs

Dans le cadre de l'évaluation du présent contrat, prévue au Titre V – Article 3, les indicateurs et ratios significatifs retenus sont présentés dans les tableaux suivants. Mis à jour annuellement, ils serviront à l'évaluation, sous forme de tableaux de bord.

THEMATIQUE PREVENTION – SECURITE

Indicateurs et ratios significatifs à l'échelle de la commune	
PHENOMENES	
Taux de criminalité pour 1000 habitants	77,34 /000
Taux d'élucidation	31 %
Part de la délinquance d'appropriation	54,27 %
Part des atteintes aux biens sans volonté d'appropriation	13,20 %
Part des violences contre les personnes	15,41 %
Part des infractions contre la famille	2 %
PROFIL DES DELINQUANTS	
Proportion des mineurs de moins de 13 ans mis en cause par rapport au nombre total de mis en cause	1,18 %
Part des filles mineures de moins de 13 mises en cause parmi les moins de 13 ans mis en cause	25,71 %
PROFIL DES VICTIMES	
Victimes mineures de sexe féminin / Nombre total de victimes	2,16 %
Victimes mineures de sexe masculin / Nombre total de victimes	2,49 %
Victimes majeures de sexe féminin / Nombre total de victimes	44,90 %
Victimes majeures de sexe masculin / Nombre total de victimes	50,45 %
MOYENS HUMAINS	
Nombre de policiers municipaux pour 1000 habitants	85 pour 160.000 habitants
Nombre de policiers nationaux pour 1000 habitants (à l'échelle de la circonscription)	619 pour 250.00 habitants
Nombre d'agents de médiation par rapport au nombre de logements HLM	
Nombre de travailleurs sociaux HLM par au nombre de logements HLM (CESF et assistantes sociales)	
Nombre de gardiens d'immeuble par rapport au nombre de logements HLM : gestionnaires d'immeubles	
Nombre d'éducateurs spécialisés	
Nombre d'animateurs municipaux (animateurs et agents d'animation)	
Nombre d'animateurs EPS	
Nombre d'animateurs associatifs salariés (hors administratif) au sein des 17 opérateurs les plus représentatifs	

THEMATIQUE EDUCATION

Indicateurs et ratios significatifs	
Données générales	
Nombre d'établissements situés en ZEP/REP par rapport au nombre total d'établissements de la commune	25/103 (soit 24,3 %)
Nombre d'élèves inscrits dans les établissements situés en ZEP/REP par rapport au nombre total d'inscrits dans les établissements de la commune	5 372 / 26 145 (soit 20,5 %)
Nombre moyen d'élèves par classe en primaire (tous secteurs confondus)	20,7
Nombre moyen d'élèves par classe en collège (tous secteurs confondus)	24,1
Nombre moyen d'élèves par classe en lycée (tous secteurs confondus)	24,6
Proportion d'enseignants en poste depuis 2 ans au moins au sein du même collège ((tous secteurs confondus)	83,6%
Proportion d'enseignants de moins de 30 ans au sein du même collège par rapport au nombre total d'enseignants du collège (tous secteurs confondus)	11,53 %
Proportion d'élèves défavorisés (tous secteurs confondus)	39,4%
Nombre d'élèves boursiers en collège par rapport au nombre d'élèves scolarisés (tous secteurs confondus)	3.023
Nombre de signalements pour actes de violence par rapport au nombre d'élèves (tous secteurs confondus)	152
Nombre de signalements pour enfance en danger par rapport au nombre d'élèves (tous secteurs confondus)	58
Réussite éducative	
Proportion d'élèves en retard de plus de 2 ans à l'entrée en 6 ^{ème} (tous secteurs confondus)	5,65 %
Proportion d'élèves en retard de plus de 2 ans à l'entrée en 6 ^{ème} en ZEP/REP	20,4%
Proportion d'élèves en retard de plus de 2 ans à l'entrée en 3 ^{ème} (tous secteurs confondus)	7,4%
Proportion d'élèves en retard de plus de 2 ans à l'entrée en 3 ^{ème} en ZEP/REP	13,0%
Type d'orientation après la 3 ^{ème}	
Proportion d'élèves bénéficiant d'un accompagnement à la scolarité en externe par rapport au nombre de places financées dans le cadre des CLAS	1.174 / 5.637(soit 20,8 % dont 646 en ZEP)
Nombre de décrochages scolaires et de cas d'absentéisme par rapport au nombre d'élèves (tous secteurs confondus)	2
Nombre d'exclusions de plus de 8 jours par rapport au nombre d'élèves	10
Nombre d'exclusions définitives par rapport au nombre d'élèves	35

THEMATIQUE HABITAT

Présentation du patrimoine	
Pourcentage de logements sociaux par rapport au nombre de logements	12,3%
Nombre moyen d'occupants par logement social	2,39
Nombre de demandes de logement HLM non satisfaites / nombre total de demandes de logements HLM	305 / 2.201
Nombre de logements réhabilités / an par rapport au nombre total de logements à réhabiliter sur la période 2006/2009	750 / 2.330
Taux de variation du patrimoine pour la période 2007/2009 : (nombre de logements existants – nombre de logement démolis + nombre de logements construits) / nombre de logements existants	+ 1,5 %
Cadre de vie et occupation du patrimoine	
Nombre de demandes de mutation internes au parc hors quartier	239
Nombre de demandes de mutation internes au parc au sein du même quartier	716
Taux de rotation en habitat social	6,4 %
Taux de logements vacants en habitat social	3,35 %
Nombre de loyers impayés > 3 mois par rapport au nombre de logements sociaux	8.476
Nombre de demandes de mutation par rapport au nombre de logements sociaux	955
Nombre de bénéficiaires d'aides au logement	4.669

THEMATIQUE SANTE

Indicateurs et ratios significatifs	
PHENOMENES	
Taux de praticiens présents pour 5.000 habitants	6,9
Nombre de bénéficiaires de la CMU	
Taux de réalisation de prescription des soins à l'issue de bilans scolaires	

THEMATIQUE EMPLOI / INSERTION

Indicateurs et ratios significatifs	
Proportion d'actifs dans le dispositif PLIE par rapport à la population active totale	0,45 %
Proportion d'emplois précaires (CDD, intérim)	11,80 %
Taux d'emploi des femmes: population active féminine occupée par rapport à la population active occupée totale	45 %
Taux d'emploi des hommes: population active masculine occupée par rapport à la population active occupée totale	55 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois de sexe masculin	54,17 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois de sexe féminin	45,83 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois ayant bac+2 par rapport aux DEFM à la recherche d'un emploi à temps plein	16,89 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois ayant CAP, BEP, BEPC par rapport aux DEFM à la recherche d'un emploi à temps plein	38,35 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois > 1 an sans formation par rapport aux DEFM > 1 an	
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois étrangers par rapport aux DEFM à la recherche d'un emploi à temps plein	12,94 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 25 ans à la recherche d'un temps plein par rapport aux DEFM à la recherche d'un emploi à temps plein	18,32 %
Proportion des demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 25 ans sans formation par rapport aux DEFM à la recherche d'un emploi à temps plein	

F) Modèle de lettre de mission

LETTRE DE MISSION AU CHEF DE PROJET DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE TOULON

Madame, Monsieur le Chef de Projet,

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, entre la Ville de Toulon, l'Etat (ACSE), la Communauté d'Agglomération T.P.M. et le Conseil Régional P.A.C.A. organise un cadre de travail visant à mobiliser et à coordonner les différents acteurs institutionnels pour la conduite du projet et la réalisation de ses objectifs.

Les instances mises en place pour le pilotage du Contrats Urbains de Cohésion Sociale sont :

- *Le Comité de Pilotage, qui possède la maîtrise d'ouvrage politique et assure la validation des projets présentés au cours des programmations annuelles,*
- *Le Comité Technique, organe de réflexion, d'assistance technique et de propositions.*

Un chef de projet est nommé dans chaque commune faisant l'objet d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il est le maillon essentiel entre la population, les associations et les collectivités mandataires. Il assure une mission d'animation générale, de coordination, de suivi et d'évaluation, sur le terrain, des actions décidées, sur ses propositions, par le Comité de Pilotage, qui en a défini les orientations.

Votre mission, sous l'autorité et pour le compte des mandataires se décline en quatre axes:

ETRE AU PLUS PRES DU TERRAIN

La participation des habitants est au cœur de la politique de la ville. Elle constitue, en effet, un moyen de renouvellement des pratiques institutionnelles, car elle participe à la valorisation des initiatives des habitants et à leur prise en compte par les pouvoirs publics. Vous devez donc être à l'écoute des habitants et être à même de déterminer, d'identifier leurs préoccupations sociales et économiques et de rechercher, avec eux des solutions adaptées à la situation locale.

Il vous appartient de mobiliser les acteurs locaux et de favoriser l'émergence de projets associatifs ou des services publics. L'Etat a nommé sur les quartiers prioritaires des « délégués de l'Etat », qui sont le relais, sur le terrain, des services de l'Etat et du Sous-Préfet en charge de la politique de la ville. Vous veillerez à établir une bonne communication avec eux pour arriver à des propositions d'actions cohérentes, coordonnées et garantir ainsi une lecture commune des projets et des objectifs.

A ce titre, vous engagerez toute initiative destinée à renforcer le réseau associatif, qui est l'une des expressions de la participation des habitants. Vous devez ainsi suivre au plus près l'élaboration de chaque projet d'action susceptible de s'inscrire dans les objectifs du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, en apportant des conseils techniques et une aide méthodologique, notamment sur le dossier unique.

Vous devez être en capacité d'alerter les partenaires sur les dysfonctionnements potentiels pouvant toucher le tissu associatif.

ETRE LE MAITRE D'ŒUVRE DES PROGRAMMATIONS ANNUELLES:

Dans le cadre des orientations politiques et stratégiques définies par le Comité de Pilotage, vous élaborerez les programmations annuelles, en instruisant et en présentant aux partenaires tous les projets d'actions déposés en fonctionnement. A partir de votre avis technique et circonstancié sur ces projets, complété par les observations du délégué de l'Etat, le Comité de Pilotage, qui sera ainsi éclairé, prendra ses décisions sur la validité des actions et leur financement.

ETRE UN ACTEUR ACTIF DE L'EVALUATION :

L'évaluation conditionne l'évolution du contrat, la détermination des orientations annuelles de celui-ci et, en conséquence, les démarches de projet à mettre en place.

Vous assurerez donc un suivi quantitatif et qualitatif des opérations programmées sur les quartiers prioritaires du C.U.C.S. retranscrit dans un bilan. Ce bilan, qui, pour être le plus précis possible, ne doit pas être une tâche trop lourde, sera présenté de préférence sur un schéma commun et comprendra une appréciation du chef de projet.

Cette démarche participe à l'évaluation générale mise en œuvre au titre du Contrat urbain de Cohésion Sociale.

ETRE CHEF D'EQUIPE ET ANIMATEUR:

Une équipe opérationnelle, composée de chargés de mission et, éventuellement, d'autres agents, sera placée sous votre autorité. Vous veillerez à l'animer en confiant à chacun les tâches relevant de la compétence pour laquelle il a été recruté. Vous disposez également d'un secrétariat propre à l'équipe opérationnelle, mis à disposition par la Commune.

Au sein de chaque municipalité, votre place dans l'organigramme doit être clairement définie et vous devez travailler transversalement avec les services municipaux.

Vous travaillerez également en transversalité avec les services de l'Etat concourant à la politique de la ville, les services de la Communauté d'Agglomération T.P.M., du Conseil Régional, et des autres partenaires mobilisés autour du projet.

Vous êtes placé sous l'autorité hiérarchique de la commune.

Les autorités mandataires s'engagent à faciliter l'exécution de vos missions, sur lesquelles vous serez mobilisé à plein temps.

Vous pouvez donc faire appel, en tant que de besoin, aux personnes ressources en matière de politique de la ville de l'Etat (ACSE), de la Commune de Toulon, de T.P.M. et du Conseil Régional.

Vous serez associé aux travaux et réunions organisés par l'ensemble des partenaires co-mandataires.

Le financement des équipes opérationnelles (Chef de projet et chargés de mission) est assuré par la Ville, l'Etat et la Région.

Fait à Toulon, le

*Le Sénateur - Maire
de TOULON*

*Le Préfet du Var
Délégué Territorial
de l'A.C.S.E.*

*Le Président
de Toulon Provence
Méditerranée*

*Le Président
du Conseil Régional
P.A.C.A.*

G) Exemples de fiches de postes de l'équipe opérationnelle

CHEF DE PROJET « POLITIQUE DE LA VILLE »

I – MANAGEMENT ET COORDINATION :

- Fixer chaque année les objectifs de la direction « Politique de la Ville »
- Veiller au bon fonctionnement général de la direction :
 - animation et coordination de l'équipe
 - recueil et analyse des rapports d'activité pour une meilleure prise en compte des besoins exprimés par chaque agent
 - organisation et diffusion de l'information en interne et en externe
- Procéder à l'évaluation en continu des agents
- Détecter les besoins de formation des agents et organiser un programme de formation approprié

II - MISSIONS D'INGENIERIE :

- Elaborer, avec les chargés de mission, le cadre de référence du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, en veillant à sa cohérence et à sa complémentarité avec les autres dispositifs contractuels thématiques (CLS, PEL, PRE, PRU ...).
- Participer à l'élaboration des différents dispositifs contractuels adossés à la Politique de la Ville et à la négociation des engagements des différents partenaires
- Coordonner la rédaction du rapport annuel d'évaluation et le suivi du tableau de bord codifié, en collaboration avec les différents chargés de mission, la cellule administrative et financière et les coordonnateurs des différents dispositifs contractuels

III – MISSIONS D'ANIMATION :

1°) Animation des instances et dispositifs officiels :

- animation des instances de pilotage chargées d'assurer la coordination générale du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Comité technique, Comité de pilotage, groupe de travail transversal « Politique de la Ville »)

2°) Animation du partenariat externe :

- garantir la cohérence et l'effectivité du partenariat mis en place par les chargés de mission avec l'ensemble des acteurs de la « Politique de la ville » (Etat, Conseil Régional, T.P.M., etc.)
- Organiser la communication et les échanges avec les élus et les différents partenaires

- Veiller, en coordination avec la cellule administrative et financière, au respect des engagements de chacun des partenaires
- Animer et développer les opérations, assurer les relations avec les porteurs de projet

3°) Animation du partenariat interne :

Assurer une fonction de relais avec toutes les délégations municipales impliquées dans la « Politique de la Ville » de façon à en renforcer le caractère transversal du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

III - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE :

Elaboration, en coordination avec la cellule administrative et financière, de la programmation annuelle des contrats en cours (préparation du budget de fonctionnement, recherche de financements, etc.).

Préparation des délibérations municipales dans le domaine de la Politique de la Ville

CHARGE DE MISSION « PREVENTION ET TRANQUILLITE PUBLIQUE »

I - MISSIONS D'INGENIERIE :

- Impulsion de projets en matière de prévention de la délinquance et de sécurité urbaine et appui aux opérateurs pour la conception de projets touchant différents domaines :
 - Parentalité
 - Justice de proximité
 - Prévention en direction des publics à risque ...
- Elaboration du cadre de référence sur le thématique Prévention/Sécurité
- Participation à la rédaction du rapport annuel d'évaluation et au suivi du tableau de bord codifié (en collaboration avec le Chef de Projet, la cellule administrative et financière et les coordonnateurs des différents dispositifs contractuels)
- En partenariat avec le chef de projet, élaboration d'outils de communication en direction des élus et des partenaires sur les avancées obtenues

II – MISSIONS D'ANIMATION :

1°) Animation des dispositifs contractuels :

Participation aux comités techniques et de pilotage du CUCS et des autres dispositifs contractuels liés à la thématique prévention/sécurité (CLSPD notamment).

2°) Animation du partenariat externe :

Aide à la constitution et coordination d'ensemble de réseaux de proximité (cellule de veille, GLTD ...)

Entretien des relations avec l'ensemble des acteurs de la sécurité (forces de Police, Justice, travailleurs sociaux, Education Nationale, bailleurs sociaux...).

Animation de groupes de travail sur des thématiques se rapportant à la prévention et à la sécurité.

3°) Animation du partenariat interne :

Assurer une fonction de relais et la transversalité entre toutes les directions de la ville ayant à connaître des problèmes de sécurité (Sécurité, Urbanisme et Habitat, Education, Jeunesse, Sports et Loisirs, Solidarité – Famille - Vie des Quartiers ...).

III - GESTION ADMINISTRATIVE :

En collaboration avec la cellule administrative et financière, suivi administratif et financier des programmations liées à la thématique prévention/sécurité

CHARGE DE MISSION « REUSSITE EDUCATIVE »

I - MISSIONS D'INGENIERIE :

- Elaboration du cadre de référence sur la thématique Education en veillant à sa cohérence et à sa complémentarité avec les autres dispositifs contractuels à vocation éducative (CTL, PEL, PRE)
- Appui technique aux porteurs de projet pour l'élaboration d'actions à vocation socio-éducative (loisirs, sport, culture, accompagnement à la scolarité, aide à la parentalité ...)
- Participation à l'élaboration et au suivi des différents dispositifs contractuels liés à la thématique Education (CTL, PEL, PRE)
- Participation à la rédaction du rapport annuel d'évaluation et au suivi du tableau de bord codifié (en collaboration avec le Chef de Projet, la cellule administrative et financière et les coordonnateurs des différents dispositifs contractuels)
- En partenariat avec le chef de projet, élaboration d'outils de communication en direction des élus et des partenaires sur les avancées obtenues

II – MISSIONS D'ANIMATION

1°) Animation des dispositifs contractuels :

Participation aux comités techniques et de pilotage du CUCS et des autres dispositifs contractuels liés à la thématique éducation (CTL, PEL, PRE).

2°) Animation du partenariat externe :

Aide à la constitution et coordination de réseaux de proximité impliquant les établissements d'enseignement du 1^{er} et 2nd degré, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles et sportives ...

Entretien de relations avec les partenaires institutionnels, les services municipaux et les associations culturelles et sportives.

Animation de groupes de travail sur des thématiques se rapportant à la thématique éducation.

3°) Animation du partenariat interne :

Assurer une fonction de relais et de transversalité entre toutes les directions de la ville pouvant être associées aux actions socioculturelles, sportives, éducatives ...

III – GESTION ADMINISTRATIVE :

En collaboration avec la cellule administrative et financière, suivi administratif et financier des programmations liées à la thématique Education